

DENAIN, QP059050 - Centre



Phase I
Etat des Lieux & Diagnostic

Août 2015

Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roelux)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Waller, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Collinière » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons & Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

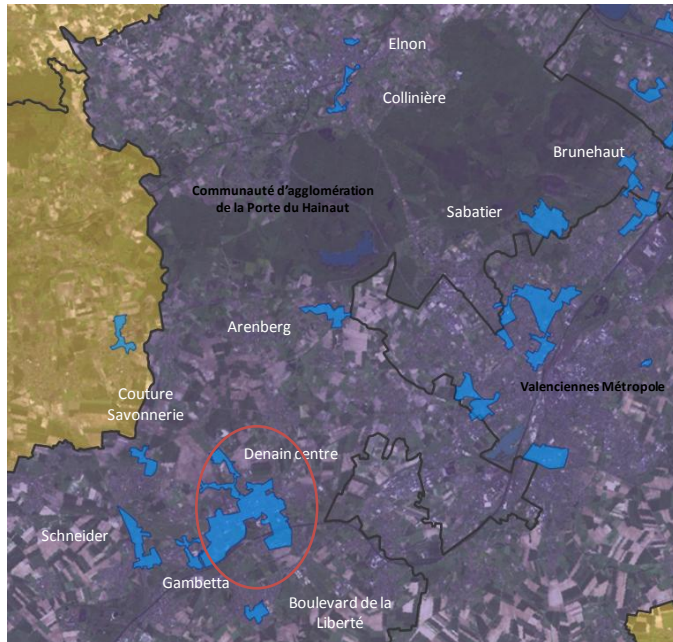
A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. DENAIN, VILLE CENTRE DU DENAISIS	6
II.3. L'ACCESSIBILITE DU SITE	7
II.4. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES	9
II.5. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	10
III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES.....	13
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	13
III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER	14
III.1. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS	15
III.2. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION.....	19
IV. REGARD SUR L'HABITAT	20
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	20
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	21
IV.3. LES PROJETS HABITAT	28
V. REGARD SUR LA POPULATION	29
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	29
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	30
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER DENAIN CENTRE.....	35
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	36
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	38
VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	38
VII.1. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	40
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	42

I. ELEMENTS DE CADRAGE



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>



Source : CAPH

Le quartier en géographie prioritaire « Centre » recense **13 980 habitants**, ce qui représente 46% de l'ensemble de la population habitant en géographie prioritaire sur la CAPH.

Le nombre de logements est de **6 203 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Le revenu Médian de ce quartier est de **8000 €**. C'est le quartier pour lequel le revenu médian est le plus faible par comparaison aux autres quartiers retenus en politique de la ville sur la CAPH.

Au regard des zonages Iris INSEE, le quartier Politique de la ville se partage sur les iris suivants :

Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Louches, Roeulx	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elnon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Louches, Denain, Escaudain	Louches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059050	Centre	Nouveau Monde	37.3%
		Centre ville Sud	21.4%
		Centre ville Nord	14.1%
		Faubourg du Château	11%
		Bellevue	8%
		Couture et Turenne	6.9%

- 98.7 % de la surface du quartier prioritaire est contenu dans ces différents IRIS.

II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE

La ville de Denain bénéficie d'un positionnement géographique stratégique puisqu'elle tente d'asseoir son développement en tant que second pôle du Valenciennois, conformément au SCOT en vigueur depuis 2014.

L'inscription de ce site en géographie prioritaire apparaît donc comme un élément structurant essentiel pour l'ensemble du Denaisis.

Denain joue un rôle de pôle urbain à l'échelle de l'agglomération et notamment pour les communes limitrophes d'Escaudain et Louches car la ville concentre les emplois, les commerces et les services publics.

« Il y a des enjeux et ambitions de développement. Denain fonctionne comme une ville centre. Les grands vecteurs d'attractivité rayonnent entre 100 000 et 150 000 habitants. C'est une polarité urbaine qui dans le cadre du SCOT a été réaffirmée et qui a vocation d'être renforcée. »

II.2. DENAIN, VILLE CENTRE DU DENAISIS

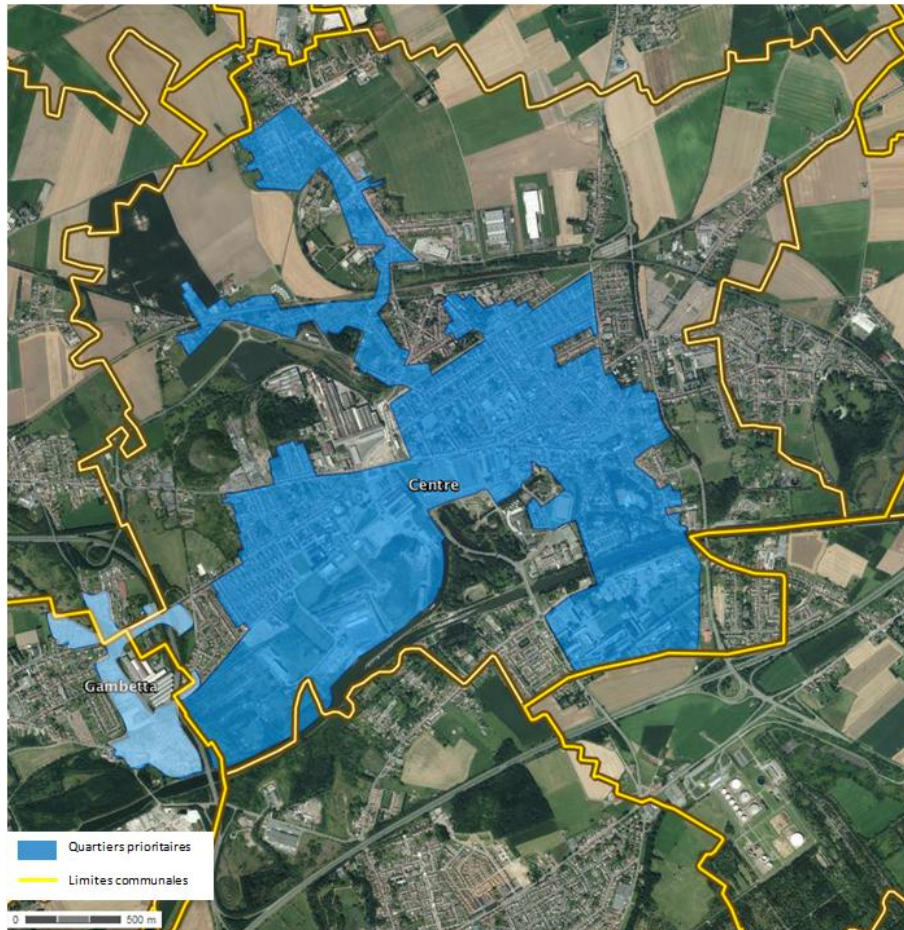
(source : Candidature NPNRU)

Pôle Urbain de la CAPH et **principal pôle secondaire de l'arrondissement** de Valenciennes, ce territoire doit son développement à l'industrialisation sidérurgique et minière.

Ce sous-ensemble territorial se singularise par **l'intensité des phénomènes d'appauvrissement de la population en lien avec la désindustrialisation du territoire, la dévalorisation du parc de logements, la perte d'attractivité résidentielle et la relégation sociale dans les segments du parc de logements** (HLM, parc minier et parc privé) les plus dévalorisés.

Parmi les 5 secteurs de l'agglomération, le Denaisis est le secteur qui peine le plus à se redresser suite aux crises économiques des dernières années.

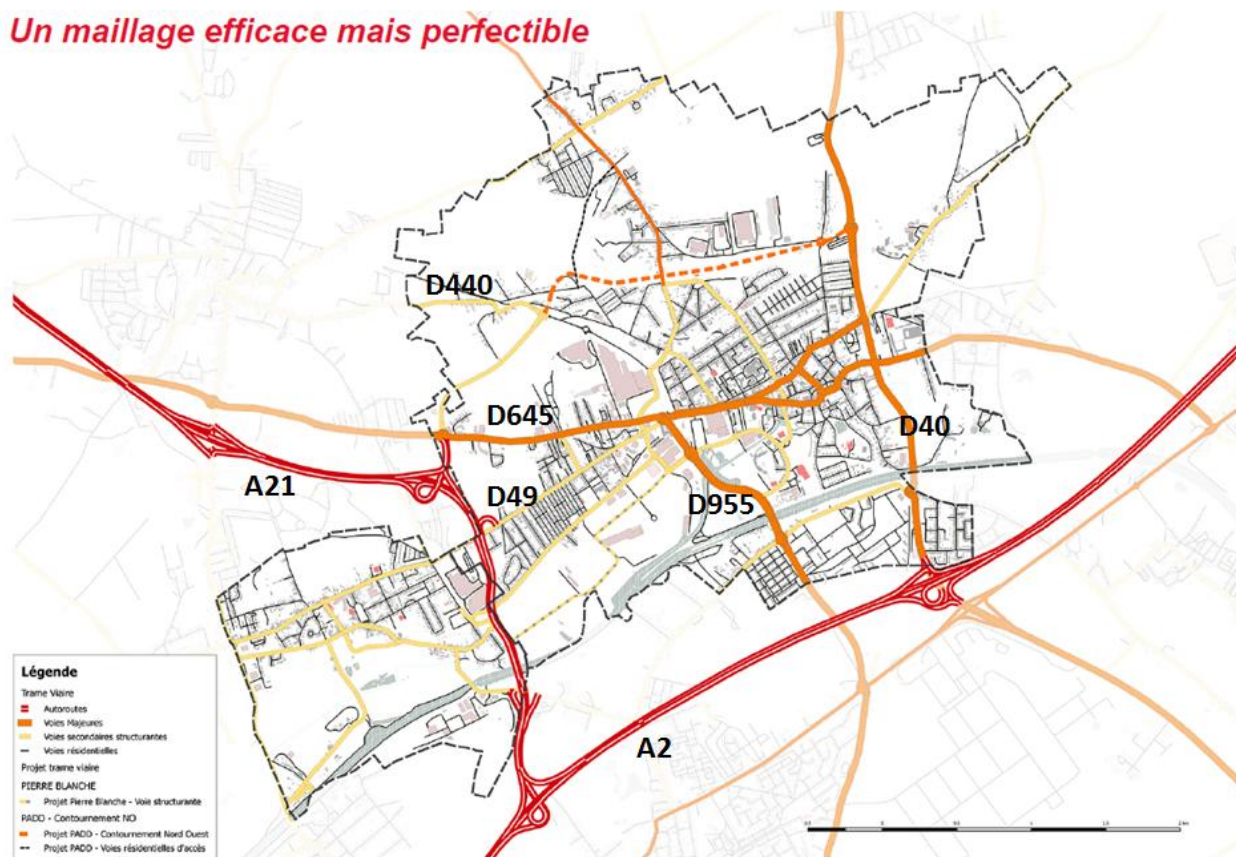
« Ce territoire nécessite un effort prioritaire pour faire entrer durablement cet ensemble urbain et tout le territoire denaisien dans une dynamique de revalorisation et de retour à l'attractivité résidentielle afin de créer les conditions d'un rééquilibrage social ».



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

II.3. L'ACCESSIBILITE DU SITE

Un maillage efficace mais perfectible



Le maillage routier

La ville de Denain bénéficie d'une bonne accessibilité viaire avec **plusieurs voies structurantes** :

- à l'Ouest : l'A21,
- au Sud : l'A2,
- des liaisons Nord-Sud avec la D955 et la D40,
- des liaisons Ouest-Est avec la D49, la D645 et la D440.

Source : Etude SciencesPo 29/04/15

Le maillage en transports en commun

La commune de Denain et le quartier prioritaire de la CAPH bénéficient d'un bon maillage en transports en commun avec la présence de trois réseaux qui desservent la ville :

Le réseau Arc en ciel 2 avec deux lignes de bus :

- ligne 211 : Denain/Aniche/Guesnain
- ligne 334 : Saméon/Orchies

Le réseau Transvilles avec une ligne de tramway et sept lignes de bus :

- T1 : Denain Espace Villars / Famars université, qui a permis de renforcer l'attractivité de la ville comme pôle secondaire de l'arrondissement.
- ligne 30 : Denain Espace Villars / Valenciennes gare
- ligne 101 : Hordain salle de sport / Denain Espace Villars
- ligne 104 : Denain Espace Villars / Famars université
- ligne 105 : Denain Espace Villars / Hornaing Horteau
- ligne 106 : Denain Espace Villars / Helesmes terminus
- ligne 107 : Denain Espace Villars / Saint Amand Lycée Couteaux
- ligne 111 : Abscon République / Denain Espace Villars

Le réseau TER du Nord-Pas-de-Calais avec une gare SNCF située au nord de la ville, même si la fréquence des trains demeure limitée.

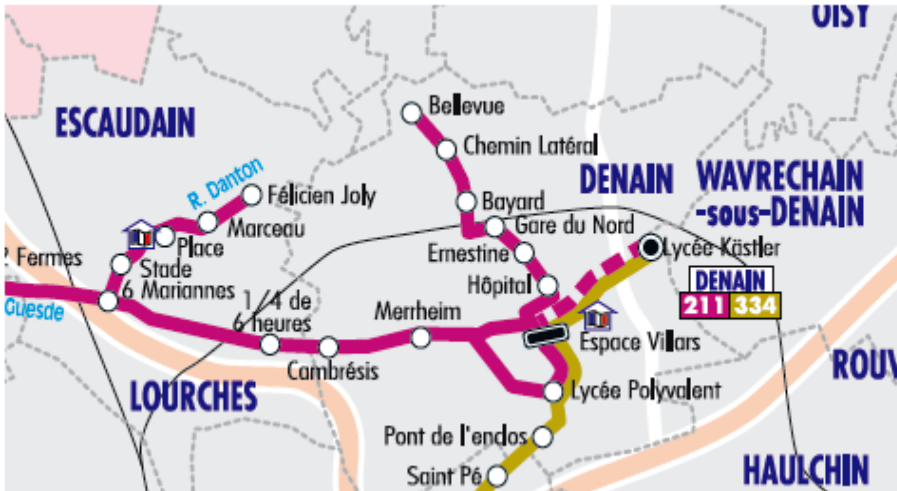
Celle-ci se situe plus particulièrement sur la ligne 20 du réseau à l'intersection de Cambrai, Valenciennes et Lille.

Au regard des dessertes sur cette ligne ferroviaire, il apparait que le temps de trajet entre Denain et Valenciennes varie de 15 à 25 minutes et que celui entre Denain et Cambrai reste stable avec 25 minutes de trajet.

D'après les fiches horaires de la SNCF, sur cette ligne 20, nous relevons :

- Environ 12 trains circulent tous les jours de la semaine, avec une fréquence plus importante en heures de pointe,
- Environ 6 trains le samedi,
- Environ 3 trains le dimanche et jours fériés.

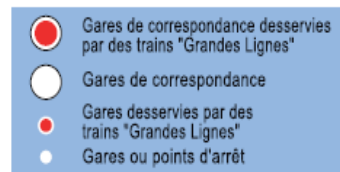
Cette position particulière (entre Cambrai, Valenciennes et Lille) constitue donc un avantage non négligeable pour les déplacements domicile-travail et domicile-étude.



<http://www.arc-en-ciel2.fr>



Source : <http://www.transvilles.com>



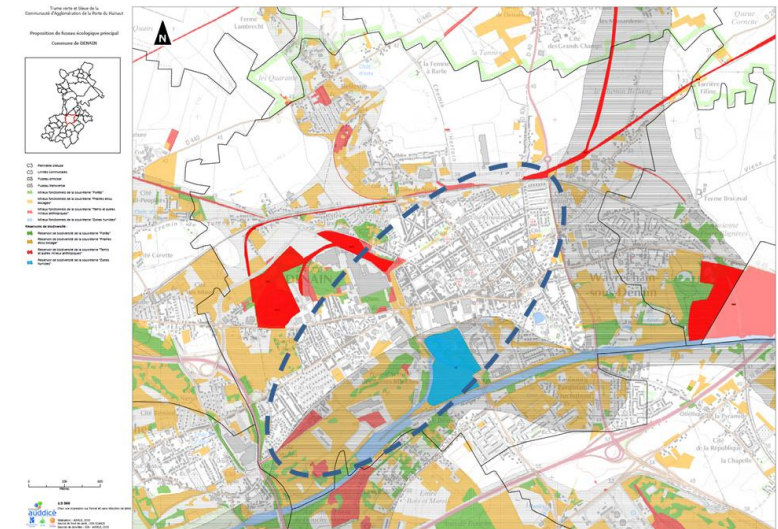
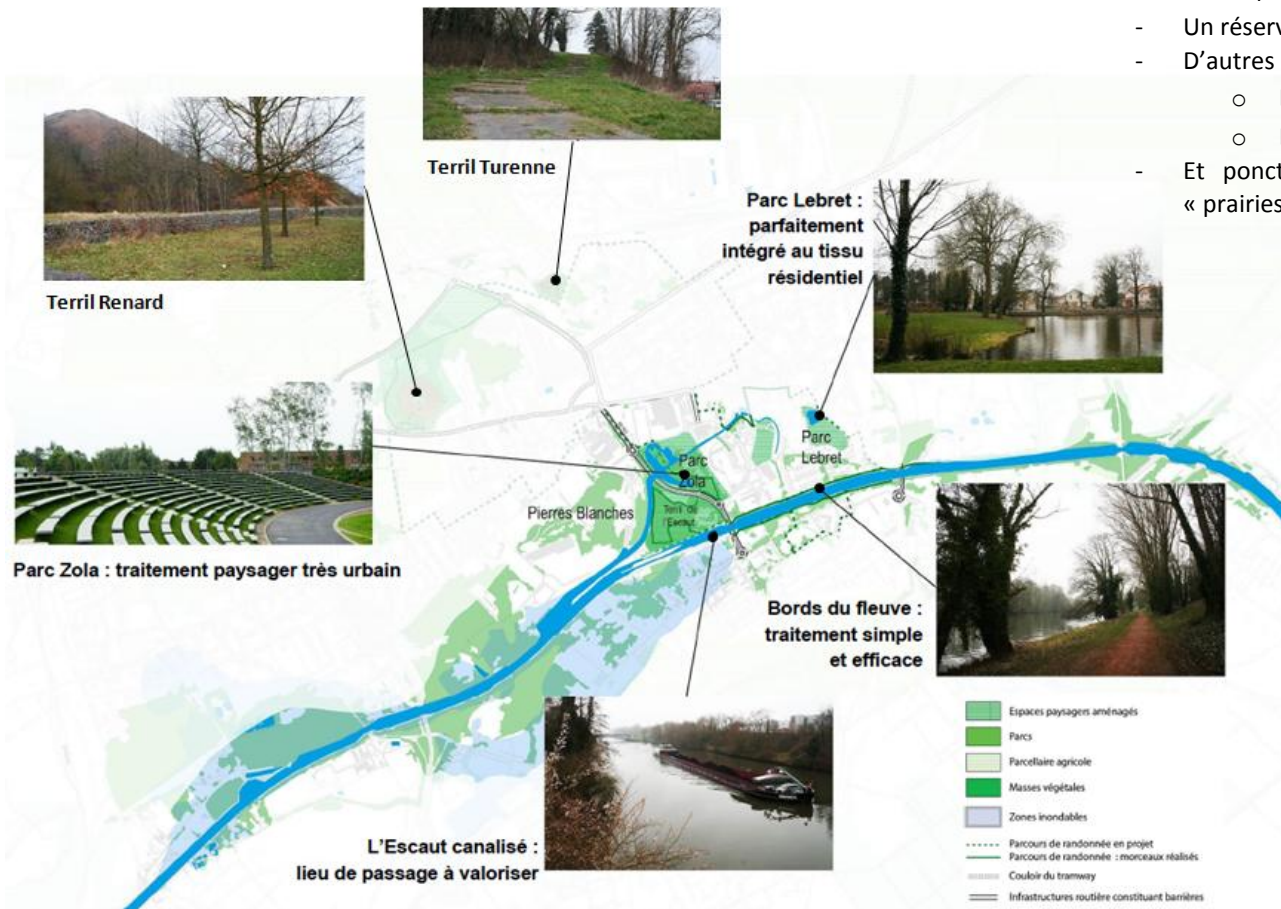
Source : <http://www.sncf.com>

II.4. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES

La commune de Denain se caractérise par **un paysage urbain et industriel marqué**. Elle est aussi bordée par des espaces agricoles.

Au regard de la trame verte et bleue, le site Denain-Centre intègre des spécificités écologiques. Il regroupe ainsi :

- Une zone « rouge » sur le secteur de la Bellevue qui correspond aux « milieux anthropiques » avec notamment **le terril Turenne et le terril Renard**.
- Un réservoir de biodiversité en zone humide, sur **le parc Zola** (au Sud du site)
- D'autres zones humides :
 - o Le **parc Lebret**, intégré au tissu résidentiel,
 - o Le **canal de l'Escaut**.
- Et ponctuellement, insérées au tissu urbain, nous retrouvons des zones de « prairies » et « forêts ».



Source : CAPH

Source : Etude Sciences Po 29/04/15

II.5. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

LOCALISATION DU BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL



La ville de Denain compte plusieurs sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le site n°16, est constitué par la cité de corons Chabaud-Latour Ancienne et par la cité pavillonnaire Chabaud-Latour Nouvelle, bâties près de la fosse Chabaud-Latour des mines d'Anzin à Denain.

Le site n°17 est constitué par la Fosse Mathilde.

Le site n°18 est formé par le terril conique n°162, Renard.

La ville identifie également le **patrimoine remarquable** suivant (non inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco) :

En dehors de la géographie prioritaire

- Moulin « Doisy » et plan d'eau au pied
- Monument aux morts
- Chapelle Babette
- Terril Turenne T156
- Moulin de la Société Coopérative des Mines d'Anzin (SOCOMA)
- Cavalier Somain-Péruwelz
- Cavalier chemin de fer du Cambrasis
- Cavalier Denain-Wallers-Arenberg
- Cavalier Denain-Saint-Amand
- Ancienne fosse minière l'Enclos
- Ancien Terril de l'Enclos (plat)
- Le Rivage (Gare d'eau)
- Pont aux deux arcades
- Mine-image
- Ancien local de chauffe des locomotives à vapeur de la Compagnie des Mines d'Anzin
- Locomotive à vapeur, 020, n° 3543
- Cité Martin (sidérurgique)
- Cité du Parc Sirot
- Maisons d'ingénieur
- Cimetière (ancien)
- Lycée Kastler
- Ecole Michelet – Chaptal
- Dernière cheminée industrielle de « Denain, la Feumière »

Source : CAPH



Cité Chabaud Latour
ancienne



Cité Chabaud Latour
nouvelle



Fosse Mathilde – Façade
principale



Statue du Maréchal Villars



Théâtre municipal



Coron Jean Bart
(Conservatoire de musique)



Terril Renard



Château du Parc Lebret



Ancienne poste (galeries
Picasso)

La ville de Denain identifie le patrimoine remarquable suivant sur le périmètre en géographie prioritaire :

- Eglise Saint-Martin
- Fontaine Sainte-Remfroye
- Statue du Maréchal Villars
- Théâtre Municipal
- Ancien Hôtel de ville (musées)
- Arbre remarquable « le pin qui n'était pas un cèdre »
- Ancienne brasserie de l'Abbaye des Dames Chanoinesses
- Ancienne écurie de l'Abbaye des Dames Chanoinesses
- Colombier de l'Abbaye des Dames Chanoinesses
- Mémorial de la Résistance
- Canal de l'Escaut longé sur le chemin de halage
- Ancienne poste (Galeries Picasso et Maison de la Justice et du Droit)
- Château du parc Lebret (ou château du chapitre)
- Hôtel de ville
- Cité Sabatier (cité Le Bret)
- Cité Bellevue
- Cité Turenne/Mathilde
- Cité Renard
- Ancienne Maison du directeur de la fosse Villars
- Ancien "Café de la Marine"
- Coron Jean-Bart (école de musique)
- Pompe à eau du coron Jean-Bart
- Ancienne maison de maître (Ecole d'Art plastique Eloi Décaillon)
- Anciens bureaux administratifs d'Usinor (Maison de l'Initiative et de l'Emploi)
- Anciens bureaux administratifs (Usinor)
- Cité Werth Bessemer (sidérurgique)
- Cité-jardin du Parc Le Bret (sidérurgique)
- Cité d'Hertain (cité sidérurgique)
- Porte du Mouvement
- Ancienne Eglise du Sacré-Cœur
- Ancienne salle des fêtes d'Usinor
- Stade de Foot Jean Werth
- Ecole des Forges / Ancien couvent
- Maisons des ingénieurs
- Maison du directeur de la Société des forges et aciérie de Denain-Anzin



Fontaine Sainte
Remfroye



Cité Renard – Coron
Ancien



Monuments aux morts



Maison Art Déco -



Grand Prix de Denain



Carnaval de Denain

- Ancien Dispensaire pour les nourrissons
- Maisons d'ingénieurs
- Logement du « gardien » de l'ancien cinéma du Nouveau Monde (USINOR)
- La dernière lingotière
- Bassin de radoub
- Ancienne Ferme "Thonville"
- Ancien Local de pompes
- Groupe scolaire
- Ecole Emile Zola
- "Château" Mallet
- Maisons de Maître
- Maison Art-Déco
- Ancien Hôtel des Postes et Télégraphe
- Logements de la Cour Delambre (ancienne distillerie)
- Bâtiment industriel

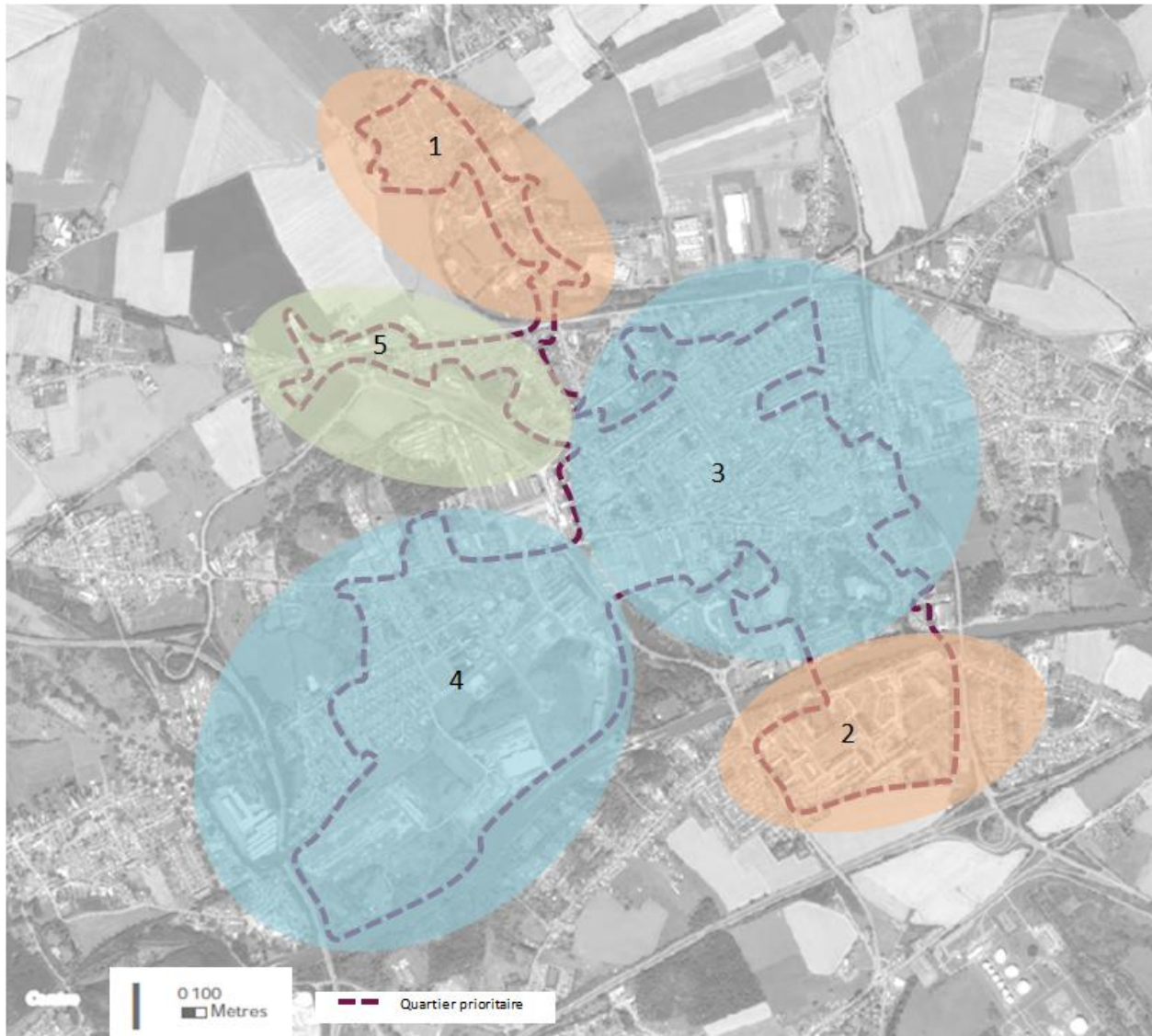
La commune identifie également du **patrimoine immatériel remarquable** :

- Le carnaval de Denain,
- Le grand prix de Denain,
- La Sainte Remfroye
- Cafougnette (le personnage Cafougnette crée par le poète mineur Jules Mousseron).

De fait, **ce patrimoine porteur de l'histoire économique et sociale locale constitue un atout non négligeable** pour le territoire.

III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE



60 % de la ville de Denain est reprise en géographie Prioritaire.

La carte ci-contre laisse apparaître les grandes composantes qui peuvent se décrire selon quatre sous ensembles :

- **Deux sous ensembles périphériques** qui offrent une relative qualité résidentielle et sur lesquelles une diversification de l'offre de logements est amorcée :

- **La Bellevue** (1), située au Nord de l'autre côté de la Voie Ferrée

Une étude en cours sur la Bellevue qui a vocation à étudier le développement du quartier, et l'extension de l'école et l'intégration de la maison de quartier Solange Tonini.

- **Le faubourg Duchateau** (2) au Sud Est, qui a bénéficié d'un vaste projet de renouvellement Urbain.

Ce sont des quartiers avec une part importante de logements sociaux en tendance de qualité.

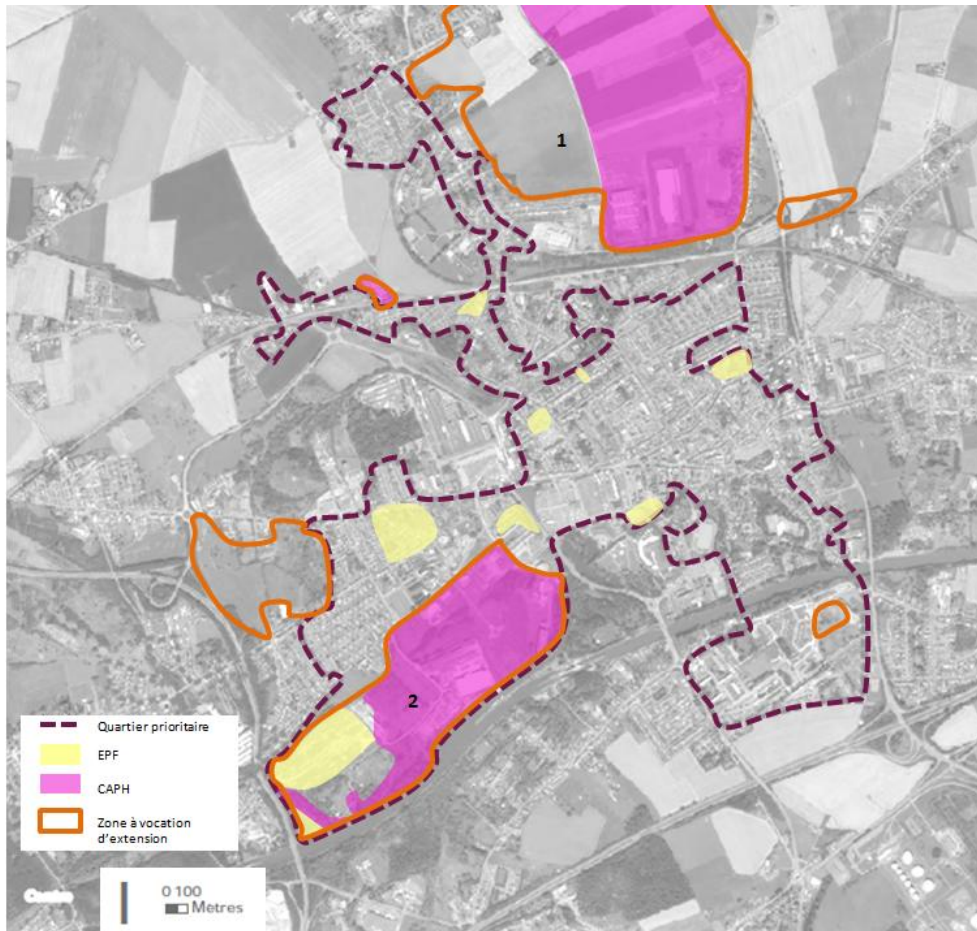
- Deux sous ensembles situés **entre les deux qui se caractérisent par une forte proportion de logements privés**, le logement social présent sur ces secteurs étant en tendance plus ancien et issu du passé industriel voire minier :

- **Le centre ville** (3),

- **Le Nouveau monde** (4),

A noter également un cinquième sous ensemble, composé de la **cité Turenne** (5) et d'habitat diffus au Nord Ouest de la commune, de part et d'autre de la voie ferrée.

III.2. REGARD SUR LE POTENTIEL FONCIER



Source : étude compte foncier CAPH

Cette partie présente le foncier ou les parcelles identifiées pour des projets potentiels.

Sont présentés :

- Le foncier maîtrisé par l'Etablissement Public Foncier (EPF),
- Le foncier maîtrisé par la CAPH,
- Le foncier maîtrisé par la ville,
- Les zones à vocation d'extension.

En complément, et de manière non exhaustive sur la base des entretiens réalisés avec les communes, nous pointons :

- Les « friches » ou « dents creuses sans vocation » (maîtrisées ou non) qui interrogent quant à leur devenir,
- Les parcelles sur lesquelles des projets de constructions sont envisagés voire à l'étude.

Au regard de la carte ci-contre et de l'entretien réalisé avec la commune, plusieurs potentialités foncières apparaissent, à vocation de développement économique, et en partie sous maîtrise CAPH :

- (1) Au nord : **la zone d'activité économique «la couture – Bellevue »**
- (2) Au Sud, **le site Usinor**, dans le quartier du nouveau monde, a été intégré au quartier prioritaire. La volonté était d'asseoir le développement et l'attractivité économique de Denain.

« Usinor est inclus, on l'a négocié car notre idée était d'avoir des mécanismes de développement économique. Il fallait intégrer la zone des pierres blanches également »

A noter, de nombreuses réserves foncières réparties ponctuellement sur le site sous maîtrise EPF, ou en cours d'acquisition.

Sur la capacité foncière de la commune et ses projets, nous avons entendu une difficulté – en l'état du marché – à sortir des opérations de diversification de logements malgré un potentiel foncier maîtrisé :

« Sur Faubourg, on a un gros travail et des réserves foncières... le rythme de construction est tronqué par le projet du Faubourg du Château où l'on a une grosse dynamique de construction. »

« Denain, ça fait plus de 30 ans que l'on fait du recyclage foncier, ça n'a jamais généré un effet de seuil. Malgré tous les efforts sur le foncier, Denain continue de s'appauvrir. »

« Notre capacité foncière est plus rapide que notre capacité à construire...on doit gérer des capacités foncières, il faut réussir à affirmer quelque chose là-dessus...c'est très difficile car on reste dépendant du bon vouloir des opérateurs sociaux et privés. »

Domanialités

III.1. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS

Une transformation urbaine amorcée dans le cadre de projets structurants

Denain a d'ores et déjà mené une réflexion sur son développement qui se traduit notamment par le renforcement de son centre-ville et la revalorisation résidentielle de son territoire. **Son objectif principal est d'affirmer sa position historique de Pôle secondaire du Valenciennois par la qualification de son offre résidentielle, commerciale, administrative et économique.**

La ville de Denain est engagée dans un long processus de renouvellement urbain lancé en 2006-2007 avec de nombreuses études de faisabilité et un potentiel de rénovation urbaine qui se traduit par des réalisations visibles et structurantes :

Le **site du Faubourg du château** a fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine d'envergure dans le cadre d'une contractualisation avec l'ANRU et ses différents partenaires ; permettant le changement d'image du quartier et la diversification du peuplement et la réintégration de ces quartiers situés au sud de l'Escaut au centre-ville.

L'effet levier des projets d'infrastructures routières et du tramway. Ainsi, la déviation de la RD 955 a en effet permis de créer une nouvelle liaison Nord Sud de desserte et de désenclavement des quartiers ouest et nord de la ville (Turenne, Gambetta, Bellevue) accompagnée par la création d'une centaine de logements le long du tramway, le développement du parc d'activités économiques des Pierres Blanches, de 3600 m² de bureaux, d'un pôle social au terminus du tramway.

Le déploiement d'interventions sur le parc privé pour résorber l'inconfort et l'insalubrité. C'est dès les années 90 que la commune de Denain choisit de mettre en œuvre une OPAH sur le centre-ville (1992-1995), suivie d'un PST sur l'ensemble de la commune (1996/1998 et 1999/2001). De plus, la ville de Denain est engagée sur des procédures de résorption de l'insalubrité sur les immeubles soupçonnés d'insalubrité irrémédiable, en s'appuyant sur son service Hygiène Santé et dans le cadre de l'OPAH Renouvellement Urbain mise en place par Denain, Escaudain et Louches en partenariat avec la CAPH (2008-2014).

Les Projets de Rénovation Urbaine dans le cadre de l'OPAH Renouvellement Urbain de Denain, Escaudain et Louches.

(Source : Mission de suivi animation de l'OPAH Renouvellement Urbain Denain, Escaudain et Louches - Lot 2 : Mission de mise en œuvre d'opérations de rénovation urbaine en maîtrise d'ouvrage publique - BILAN DE LA MISSION - Novembre 2014)

Six périmètres de rénovation urbaine ont été identifiés par l'étude OPAH pré-opérationnelle :

Dans le quartier du Vieux Denain :

- Le PRU 2 Leclerc Nève, comportant 4 courées (Cours Placide, Fauvet, Jouglet et Martinache)
- Le PRU 3 Crinquet comportant 3 courées (cours Guelton, Cochin et Laitem)
- Le PRU 4 Ruelle d'Enghien rue Duysburgh Ouest, comportant 2 courées (cour du chasseur et Klein)
- Le PRU 5 Ruelle d'Enghien rue Duysburgh Est (courée ruelle d'Enghien)

Dans le centre-ville

- Le PRU 6 Delambre Mousseron, comportant une courée, l'impasse Delambre

Dans le quartier du Nouveau Monde

- Le PRU 7 Moura Renard Richez, comportant 6 courées (cité Wuibaut, coron Dubois, cour Selle, coron Pouillaude et impasse Richez)

(Auxquels s'ajoute L'îlot Basly (Nouveau Monde) sous maîtrise d'ouvrage la ville de Denain).

L'EPF est intervenu dans le cadre d'une convention multi sites tripartite avec Denain, Louches et la CAPH « OPAH RU Denain – Louches » pour assurer la maîtrise foncière du terrain d'assiette des opérations de rénovation urbaine et le portage du foncier acquis jusqu'à sa rétrocession à des opérateurs.

La maîtrise du foncier opérationnel de 4 des 5 PRU de Denain est, en novembre 2014, achevée à plus de 80%.

PRU 6 Delambre Mousseron (4.200m²) :**Orientations urbaines :**

Reconstitution du front bâti (immeubles R+2) sur la rue Jules Mousseron (proximité arrêt du tramway)

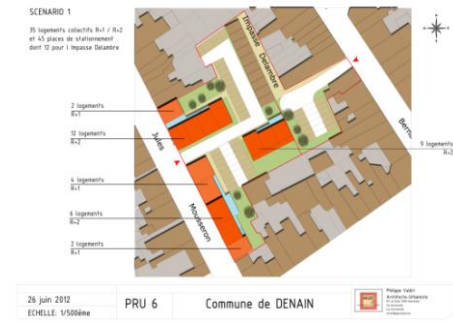
Possibilité d'une opération résidentialisée en cœur d'îlot

Création d'un parking public de 10 places accessible de la rue Lazare Bernard et pouvant desservir les logements de l'impasse Delambre

Programme : 35 logements dans 3 collectifs R+1/R+2

Densité : 87 logements/ha

La recherche d'un opérateur immobilier sur ce site n'a pas encore aboutie et doit être relancée au cours du quatrième trimestre 2014. Les terrains ne seront remis en état de constructibilité qu'en début d'année 2015.

**PRU 7 Moura Renard Richez (14.000 m²) :****Orientations urbaines :**

Création d'une placette et d'un mail planté reliant le quartier Basy au quartier Moura (création d'un ensemble d'espaces publics sur 47% du périmètre opérationnel)

La circulation des véhicules s'effectue autour d'un îlot formant une séquence du mail planté réservé exclusivement aux circulations douces et constitué d'une placette et d'un ensemble de bâtiments constituant la façade Sud de cette placette.

Reconstitution du front bâti (immeubles R+2) à l'angle des « impasses » Moura et Thierry

Désenclavement du cœur d'îlot formé par les impasses Moura et Thierry et les rues du quartier Renard et A Brunet

Programme : 50 à 68 logements dont 32 ou 60 en collectif et 18 ou 8 individuels

Densité : 44 à 60 logements/ha



En l'état de leur dernière validation technique, les schémas de réurbanisation et les programmes de logements des PRU de Denain sont présentés ci-contre.

Ces projets seront priorisés et mis en perspective avec la stratégie urbaine d'ensemble.

Ces projets ne peuvent à eux seuls être significatifs pour résorber l'insalubrité et participer au changement d'image de la ville.

Néanmoins, ils constituent une avancée à la condition de combiner ces interventions avec les **réflexions en cours par la commune :**

- Sur le **renforcement des outils coercitifs réglementaires** (permis de louer suite à la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet dernier, régulation des divisions de l'immobilier, sur les contrôles sanitaires, etc.)
- En développant un **volet incitatif pour la réhabilitation** avec également des objectifs de réhabilitation sur les façades et espaces publics.
- En améliorant le cadre de vie et l'espace public
- En mettant en valeur le patrimoine et l'environnement « naturel ».

PRU 2 Leclerc Nève (10.356 m²)**Orientations urbaines :**

Bouclage de l'impasse de la résidence Watenne sur la rue P Nève

Reconstitution du front bâti (immeubles R+2) à l'angle des rues P.Nève et Maréchal Leclerc (carrefour d'entrée Est du centre-ville de Denain)

Programme : 87 logements dont 62 en collectif, 8 en intermédiaires et 17 individuels

Phasage :

Phase 1 : 35 logements dont 10 logements dans 1 collectif R+2 et 17 logements individuels en bande et 8 logements intermédiaires (individuels superposés).

Phase 2 : 52 logements dans deux collectifs R+2

Opérateur pour phase 1 : SIA Habitat

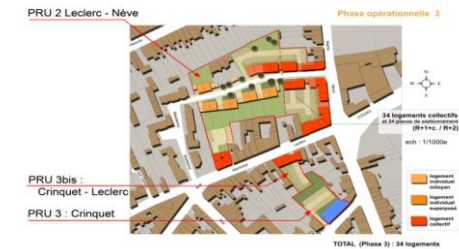
Densité : 84 logements/ha

PRU 3bis Leclerc Crinquet (758 m²) :**Orientations urbaines :**

Reconstitution du front bâti (immeubles R+2) sur la rue du Maréchal Leclerc

Programme : 8 logements dans un collectif R+2

Densité : 105 logements/ha

**PRU 5 Ruelle d'Enghien rue Duysburgh Est (1.068 m²) :****Orientations urbaines :**

Reconstitution du front bâti (immeubles R+2) à l'angle de la ruelle d'Enghien et de la rue Duysburgh, à proximité du théâtre de Denain.

Programme : 14 logements (5 T2 et 9T3) dans deux collectifs R+2

Opérateur : Val Hainaut Habitat (V2H)

Une stratégie urbaine en cours de définition

Le processus a vocation à se poursuivre sur les quartiers anciens avec l'identification de **trois secteurs opérationnels** :

- Le **nouveau monde**, avec en partie l'îlot Basly,
- Le **centre ville**,
- Le **vieux Denain**.

Dans sa stratégie de pôle secondaire de l'agglomération, la dimension du développement économique et commerciale sera un élément structurant du projet, déjà amorcé.

A ce titre, Denain est retenu en **liste nationale dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine**. L'ambition est de conjuguer les efforts au service du redressement de la ville et de son changement d'image :

- Par le volet urbain en cours de définition dans le cadre du protocole de préfiguration en cours,
- Par le déploiement d'une politique d'accompagnement renforcée visant une rupture avec les dynamiques de paupérisation en cours,
- Par la bonne articulation entre le volet urbain et le volet social lié à la politique de la ville.

Une mission est conduite par Sciences po pour apporter un **cadrage global dans le travail d'élaboration d'une convention de préfiguration** puis d'une convention financière avec l'ANRU et les partenaires.

La commande en direction de Science po a pour objectifs d'aboutir, à l'échelle de la ville, à un master plan relativement schématique de type PADD qui traduise spatialement les enjeux et réponses apportées aux dysfonctionnements constatés (vision à 20 ans).

Le quartier du Faubourg Duchateau et celui de la Bellevue font ou ont fait l'objet d'études urbaines spécifiques. Ils ne nécessitent pas de scénario d'aménagement spécifique, mais ils font pleinement partie de la stratégie urbaine.

Sur les **trois secteurs stratégiques opérationnels** suivants, un travail de scénario d'aménagement est souhaité selon les orientations suivantes :

Sur le nouveau monde :

- Intégrer des travaux d'étude de MOE sur le tissu interstitiel entre les rues Bériot et Brunet au reste du quartier :
- La Cité Werth,
- La cité Martin,
- La place Baudin,
- La relation avec la ZAE des Pierres Blanches

Sur le vieux Denain :

- Mettre en scène et en perspective les différentes opérations de Rénovation urbaine
- Montrer (ou non) leur potentiel à participer à la mise en œuvre du projet de ville et à restructurer significativement le tissu urbain ancien.
- Travailler sur le Projet lycée Kasler

Sur le centre ville :

- **Sur la ZACOM** : affirmer le déplacement du centre ville engagé il y a plus de 30 ans (étudier l'hypothèse du déplacement de Carrefour)
- Densifier - diversifier l'offre commerciale – développer l'offre de loisirs ;
- Mixer les fonctions urbaines, garantir à la rue de Villars sa fonction structurante et commerciale.
- La **Zacom moteur du redressement de la ville**, est un complément indispensable aux opérations de rénovation urbaine à vocation habitat dans les quartiers et en complète articulation avec les quartiers d'habitat centraux et résidentiels.

Trois thèmes sont identifiés comme stratégiques et doivent faire l'objet d'une réflexion poussée pour aboutir à une proposition de stratégie d'intervention (prescriptions, priorisation spatialisée, phasage) :

- L'habitat

Capacité totale physique de la ville en termes de développement de logements, Diversification (souhaitables, réalisables, soutenables, spatialisée, priorisée), Rôle et qualification du logement social, Modalités d'actions croisées sur le parc privé et le tissu ancien dégradé, Place et rôle de l'habitat et des quartiers miniers.

- Le développement économique – commerce – loisirs – emplois

ZACOM / rue de Villars

Pierres Blanches – Faubourg Duchateau - Bellevue

Pôle administratif, de santé, et de formation

- La stratégie patrimoniale et environnementale

Principes de mise en valeur patrimoniale - Connexions entre la Trame Verte et Bleue et le tissu bâti existant et à venir.

III.2. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION

Le tableau suivant présente les opérations réalisées du 01/01/2011 au 31/05/2015 sur lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées.

Ainsi, au total sur **13 opérations réalisées depuis 2011 sur la ville de Denain, 93456 heures d'insertion ont été effectuées pour un total de 185 participants.**

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant en priorité aux territoires en géographie prioritaires :

- GHI : 3 opérations : rue Allende, Parc Lebret, boulevard d'Alès
- SIA : 1 opération : rue des Saules
- PARTENORD : 3 opérations : Fg Duchateau, foyer Condeveaux, rue Trarieux
- VILLE DE DENAIN : 4 opérations : Voirie tr1, tr2, tr3, Maison de Quartier

En projet :

- ville de Denain : Reconstruction école maternelle et primaire faubourg Duchateau
- GHI : 10 logements Parc Lebret

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
GHI	41 logements + Rez de Chaussée rue allende	2519	11
GHI	Réhabilitation de 111 logements parc Lebret	5824	11
GHI	35 Logement Résidence sociale boulevard d'Alès	906	9
SIA	33 logements rue des Saules	4223	6
Partenord	ANRU Faubourg Duchateau	59820	89
Partenord	Foyer Condeveaux Allende	1872	9
Partenord	Réhabilitation de 8 logements rue Trarieux	568	4
Ville de Denain	Entrée Ouest	2470	10
Ville de Denain	Aménagement Nord du Parc Emile Zola	1481	7
Ville de Denain	Voiries Faubourg Duchateau T1	3997	7
Ville de Denain	Voiries Faubourg Duchateau T2	3188	6
Ville de Denain	ANRU Maison de quartier Faubourg Duchateau T1	5056	14
Ville de Denain	Voiries Faubourg Duchateau T3	1532	2
Ensemble		93 456 heures	185 participants

Source Service emploi de la CAPH

IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV



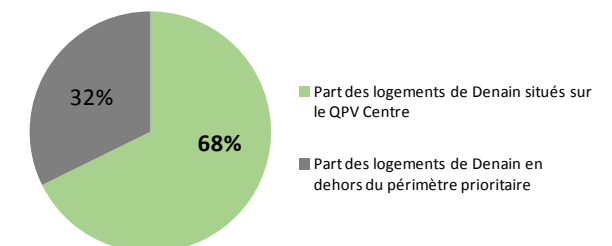
Le quartier prioritaire Denain centre est composé de **6203 logements en nouvelle géographie prioritaire**, soit 68% de l'ensemble du patrimoine de la commune.

Plus des 2/3 des logements du quartier prioritaire sont des logements privés.

Ce grand quartier se distingue en plusieurs sous ensembles. Voici les principales cités HLM :

- (1) La Résidence de la Dune – les Oyats (SIA Habitat)
- (2) La cité Bellevue (SIA Habitat et Maisons & Cités)
- (3) La résidence Jurenil Berthelot (SA du Hainaut)
- (4) La cité Mathilde (Turenne pour SIA Habitat)
- (5) La cité Jérôme (résidence Mathilde - SIA Habitat)
- (6) La cité Chabaud Latour Ancienne classée Unesco (Maisons & Cités)
- (7) Le Parc Lebret (SA du Hainaut)
- (8) Le Faubourg Duchâteau (Partenord Habitat)
- (9) La résidence Danielle Casanova (SIA Habitat)
- (10) La cité Renard (Maisons & cités)
- (11) La cité Werth (SA du Hainaut)

DENAIN : PART DES LOGEMENTS EN QPV CENTRE SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Centre - Nouveau Monde	1809 (100%)	1614 (89,2%)	0 (0%)	195 (10,8%)	1652 (91,3%)	152 (8,4%)
Centre - Centre ville Sud	1952 (100%)	1727 (88,5%)	0 (0%)	225 (11,5%)	1625 (83,2%)	324 (16,6%)
Centre - Centre ville Nord	1734 (100%)	1450 (83,6%)	0 (0%)	285 (16,4%)	1330 (76,7%)	397 (22,9%)
Centre - Faubourg du Château	1128 (100%)	1040 (92,2%)	0 (0%)	89 (7,9%)	760 (67,4%)	368 (32,6%)
Centre - Bellevue	711 (100%)	681 (95,8%)	0 (0%)	31 (4,4%)	674 (94,8%)	35 (4,9%)
Centre - Couture et Turenne	1155 (100%)	1067 (92,4%)	4 (0,3%)	84 (7,3%)	1093 (94,6%)	60 (5,2%)
Ville de Denain	8490 (100%)	7578 (89,3%)	4 (0%)	908 (10,7%)	7134 (84%)	1336 (16%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	Résidences principales HLM louées vides en 2011	logé gratuit en 2011
Centre - Nouveau Monde	1614	653 (40%)	946 (59%)	371 (23%)	15 (1%)
Centre - Centre ville Sud	1727	738 (43%)	929 (54%)	347 (20%)	59 (3%)
Centre - Centre ville Nord	1450	558 (38%)	889 (61%)	280 (19%)	3 (0%)
Centre - Faubourg du Château	1040	506 (49%)	531 (51%)	462 (44%)	3 (0%)
Centre - Bellevue	681	357 (52%)	320 (47%)	221 (33%)	4 (1%)
Centre - Couture et Turenne	1067	518 (49%)	534 (50%)	211 (20%)	14 (1%)
Ville de Denain	7578	3331 (44%)	4149 (55%)	1892 (25%)	99 (1%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les données exploitées dans cette partie visent à poser un état de l'offre de logements à l'échelle du quartier prioritaire. Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres en géographie prioritaire. Nous avons donc croisé plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS sur le patrimoine social 2014 exploitées par la CAPH,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données issues des différentes sources.

Quelques données de référence sur l'ensemble de la commune de Denain

En 2011, sur la base du recensement INSEE, **la ville de Denain comptabilise 8490 logements, dont 7578 résidences principales.**

84% des logements de la commune sont des logements individuels et 16% des logements collectifs.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la commune de Denain se répartissent de la manière suivante :

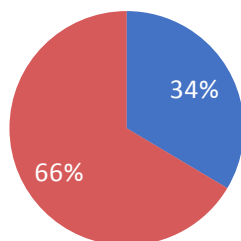
- 44% des résidences principales sont occupées par des propriétaires,
- 55% sont occupées par des locataires (parc privé ou parc social).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

- 56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.
- 41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.
- 2.2% sont des logements occupés gratuitement

A l'échelle des IRIS, l'iris Bellevue se démarque avec une part plus élevée de propriétaires (52%).

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV DENAIN CENTRE



■ Proportion de logements sociaux ■ Proportion estimée de logements privés

« Du marchand de sommeil, on en a partout ... et depuis toujours. On a des courées en très mauvais état ... idem pour les extérieurs, il faut qu'on mène des études au regard d'une stratégie plus globale.... »

« Et puis on est soumis à un gros phénomène de division immobilière depuis quelques années »

A l'échelle du quartier en géographie prioritaire

6203 logements sont recensés sur le quartier prioritaire Denain centre

(source : MAJIC III en date du 31/12/2013). Cela représente 68% de la commune.

Au regard de l'occupation du patrimoine privé, nous relevons :

- 1964 logements occupés par des locataires du parc privé,
- 1948 logements occupés par des propriétaires occupants (dont 13 propriétaires occupants HLM – Accession sociale),

Les communes de Denain, Escaudain et Louches connaissent des problématiques similaires liées à l'habitat.

Le quartier prioritaire Denain centre se distingue des autres quartiers prioritaires par :

- Un volume important d'habitants et de logements concernés (+ de 13 000 habitants et plus de 6000 logements)
- Une part très importante du parc privé (donc non maîtrisé),
- Une part importante de logements vacants.

Or, ce **parc privé est fortement dégradé** : son ancienneté, les ressources insuffisantes des propriétaires ou locataires qui ne peuvent l'entretenir, et des phénomènes de vacance ou de bailleurs peu consciencieux ont fragilisé le parc.

Le parc privé, qui joue un rôle bien souvent de parc social de fait, est de manière générale très dégradé et vétuste, présentant des signes d'insalubrité ou d'inconfort prononcé.

REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES LOGEMENTS

Bailleur	Nombre total de logements	%	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
Partenord	608	29%	230	378
SA du Hainaut	740	36%	540	200
SIA Habitat	354	17%	322	32
M&C Soginorpa	236	11%	236	0
V2H	96	5%	62	34
Habitat 59/62	43	2%	0	43
Habitat et Humanisme	1	0%	1	0
Maisons & Cités Habitat	1	0%	1	0
SCI du Chemin des Dames	2	0%	2	0
Total général	2 081	100%	1 394	687
			67%	33%

Source : RPLS 2014, exploitation CAPH

Zoom sur le patrimoine social du Quartier Prioritaire

Sur la base des données RPLS 2014, 2081 logements sociaux sont recensés sur ce quartier dont 2/3 de logements individuels.

67% sont des logements individuels (soit 1394 logements) et 33% sont des logements collectifs (soit 687 logements). De nombreux bailleurs sont présents sur ce quartier.

Plus de la moitié du patrimoine social présent sur ce quartier prioritaire appartient aux bailleurs **SA du Hainaut** (740 logements, soit 36% du patrimoine) et **Partenord Habitat** (608 logements, soit 29% du patrimoine).

Les autres logements se répartissent de la manière suivante :

- 354 logements SIA Habitat (17% du patrimoine)
- 236 logements Maisons et Cités Soginorpa (11%),
- 96 logements V2H (5%),
- 43 logements Habitat 59/62 (2%)
- A la marge, 2 logements SCI du Chemin des Dames, 1 logement Habitat et Humanisme et 1 logement Maisons et Cités Habitat.

LES PATRIMOINES DES BAILLEURS SOCIAUX SELON LE NOMBRE DE LOGEMENTS ET LES ADRESSAGES

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
Partenord	AA diffus	5	5	
Partenord	Anjou (14-20 rue G. Naturel)	40	0	40
Partenord	Bretagne (10-16 rue de la Solidarité)	40	0	40
Partenord	Dauphiné	29	0	29
Partenord	Lyonnais	54	0	54
Partenord	Maine (2-8 rue de la Solidarité)	40	0	40
Partenord	Normandie (8-12 rue G. Naturel)	42	0	42
Partenord	Poitou (22-24 rue G. Naturel)	36	0	36
Partenord	Bourgogne	6	6	0
Partenord	Champagne	6	6	0
Partenord	Franche-Comté	6	6	0
Partenord	Lorraine	6	6	0
Partenord	Béarn	6	6	0
Partenord	Gascogne	6	6	0
Partenord	Guyenne	6	6	0
Partenord	Languedoc	6	6	0
Partenord	Orléannais	6	6	0
Partenord	Provence	6	6	0
Partenord	Roussillon	6	6	0
Partenord	Saintonge	6	6	0
Partenord	Savoie	6	6	0
Partenord	Rue Trarieux	8	8	0
Partenord	Rues Bourgeois, Bateliers	28	28	0
Partenord	Rue E. Branly	8	8	0
Partenord	diffus 1992	6	6	0
Partenord	diffus 1995-96	21	21	0
Partenord	diffus 1999	1	1	0
Partenord	18-28 rue M. Fontaine	25	0	25
Partenord	Rue du Stade Bayard	19	19	0
Partenord	15 bd De Gaulle	20	0	20
Partenord	2-6 rue du Pont Hennuyer	36	0	36
Partenord	allée du Marché	23	7	16
Partenord	Duchateau neuf	48	48	0
Partenord	AA diffus	1	1	0
Total général		608	230	378
		100%	38%	62%

Source : RPLS 2014, exploitation CAPH

Les données RPLS 2014 n'intègrent pas les nouvelles résidences suivantes :

- V2H : résidence Eugène FENZY
- SRCJ : résidence Cassiopée (9 logements individuels).

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
SA du Hainaut	Rés. Jean Moulin	28	28	0
SA du Hainaut	Parc Lebrez 80-81	95	95	0
SA du Hainaut	Berthelot	20	14	6
SA du Hainaut	Rés. Jurenil	60	36	24
SA du Hainaut	Langevin	93	12	81
SA du Hainaut	Rue Louis Petit 83	5	0	5
SA du Hainaut	Rue Louis Petit 97	9	0	9
SA du Hainaut	Nelson Mandela 86	39	0	39
SA du Hainaut	Nelson Mandela 94	36	26	10
SA du Hainaut	Rue Desandrouins	5	5	0
SA du Hainaut	Parc Lebrez 87-91	58	58	0
SA du Hainaut	Cité Werth	220	220	0
SA du Hainaut	Cité Martin	12	12	0
SA du Hainaut	Faidherbe	2	2	0
SA du Hainaut	Perrier 2	20	20	0
SA du Hainaut	Rue de l'Abreuvoir	26		26
SA du Hainaut	Rue de la Pyramide	6	6	0
SA du Hainaut	Rue Stievnard	6	6	0
Total général		740	540	200
		100%	73%	27%

SIA Habitat	99 rue P. Bériot	1	1	0
SIA Habitat	Rues Jérôme, Napoléon	12	12	0
SIA Habitat	Rue Van Der Meersch	22	22	0
SIA Habitat	Rues Alouettes, Mésanges	37	37	0
SIA Habitat	Les Oyats	32	0	32
SIA Habitat	Rés. D. Casanova	40	40	0
SIA Habitat	Rés. Wattenne	11	11	0
SIA Habitat	Rue Desandrouins	11	11	0
SIA Habitat	Rés. Perier	9	9	0
SIA Habitat	Cité Bellevue	56	56	0
SIA Habitat	Cité Turenne	123	123	0
Total général		354	322	32
		100%	91%	9%

M&C Sogi	Hors Cité	3	3	0
M&C Sogi	Bellevue	30	30	0
M&C Sogi	Chabaud Latour ancienne	142	142	0
M&C Sogi	Renard	61	61	0
V2H	Diffus AA ancien	9	7	2
V2H	Diffus AA récent	6	6	0
V2H	Rues Brunet, Renan	32	0	32
V2H	Rés. Cassini	49	49	0
Habitat 62/59	22-24 rue du Moulin	43	0	43
Habitat et Humanisme		1	1	0
Maisons & Cités Habitat		1	1	0
SCI du Chemin des Dames	12-14 rue L. Bernard	2	2	0
Total général		379	302	77

Le patrimoine SIA Habitat

Source : SIA Habitat

La ville de Denain compte **354 logements SIA Habitat** répartis sur différentes cités.

- La cité Bellevue : 56 logements
- La cité Turenne : 123 logements individuels
- La résidence Mathilde : 12 logements individuels,
- La résidence de la Dune : 32 logements collectifs
- La résidence du chant des Oiseaux : 37 logements
- La résidence Casanova : 40 logements
- La résidence Wattenne : 11 logements
- La résidence Périer : 20 logements

La cité de Turenne va prochainement faire l'objet d'un projet de réhabilitation thermique (2016).

Les résidences Mathilde, Chant des Oiseaux, Casanova, Wattenne et Perier sont des résidences avec certains logements ciblés en direction des personnes âgées.

La résidence de la Dune, et en particulier les Oyats constitue l'unique patrimoine collectif de SIA Habitat sur la commune de Denain.

De nombreuses problématiques y sont repérées aujourd'hui : sécurisation des parties communes, occupation des entrées, problématique du vivre ensemble, etc.

Le patrimoine Maisons et Cités**236 logements Maisons & cités sont recensés sur le quartier prioritaire Denain centre.**

La cité Chabaud Latour ancienne compte 142 logements individuels appartenant à Maisons & Cités. Ces logements ont fait l'objet d'un projet de réhabilitation des logements :

- 127 logements sont rénovés avec chauffage central et isolation thermique,
- 15 logements sont rénovés sans chauffage central.

26 logements sont fléchés comme potentiellement vendables selon les opportunités (dans le diffus).

La cité Renard compte 60 logements individuels miniers qui se répartissent de la manière suivante :

- 53 logements rénovés avec chauffage central,
- 7 logements rénovés avec chauffage central et isolation thermique.

30 logements individuels miniers Maisons & Cités sont recensés sur la cité Bellevue.

- 21 logements rénovés avec chauffage central,
- 1 logement rénové avec chauffage central et isolation thermique,
- 8 logements non rénovés.



Cité Chabaud Latour
ancienne



Cité Renard –
Coron ancien



Cité Renard – des
habitations groupées par
2

NOMBRE D'AYANTS DROIT PAR CITE ET PAR BAILLEUR

Bailleur	Nom de la cité	Nombre d'ayants droit
SIA Habitat	Cité Bellevue	4
	Cité Chabaud Latour	5
	Cité Turenne	9
	Résidence Casanova	2
Maisons et Cités	Cité Bellevue	1
	Cité de Turenne	1
	Cité Renard	12
	Cité Chabaud Latour ancienne	22
Total Ayants droit		56

Source : bailleurs

Les ayants droit sur le quartier prioritaire Denain centre

Sur la base des éléments transmis par les bailleurs SIA habitat et Maisons & Cités, nous recensons **56 ayants droit** encore présents sur les cités composant le quartier prioritaire Denain Centre.

La moyenne d'âge de ces ayants droit sur le patrimoine Maisons & Cités est d'environ 80 ans.

Le patrimoine SA du Hainaut

740 logements appartenant à la SA du Hainaut sont recensés sur le quartier prioritaire Denain Centre, dont 540 logements individuels et 200 logements collectifs (source : RPLS 2014).

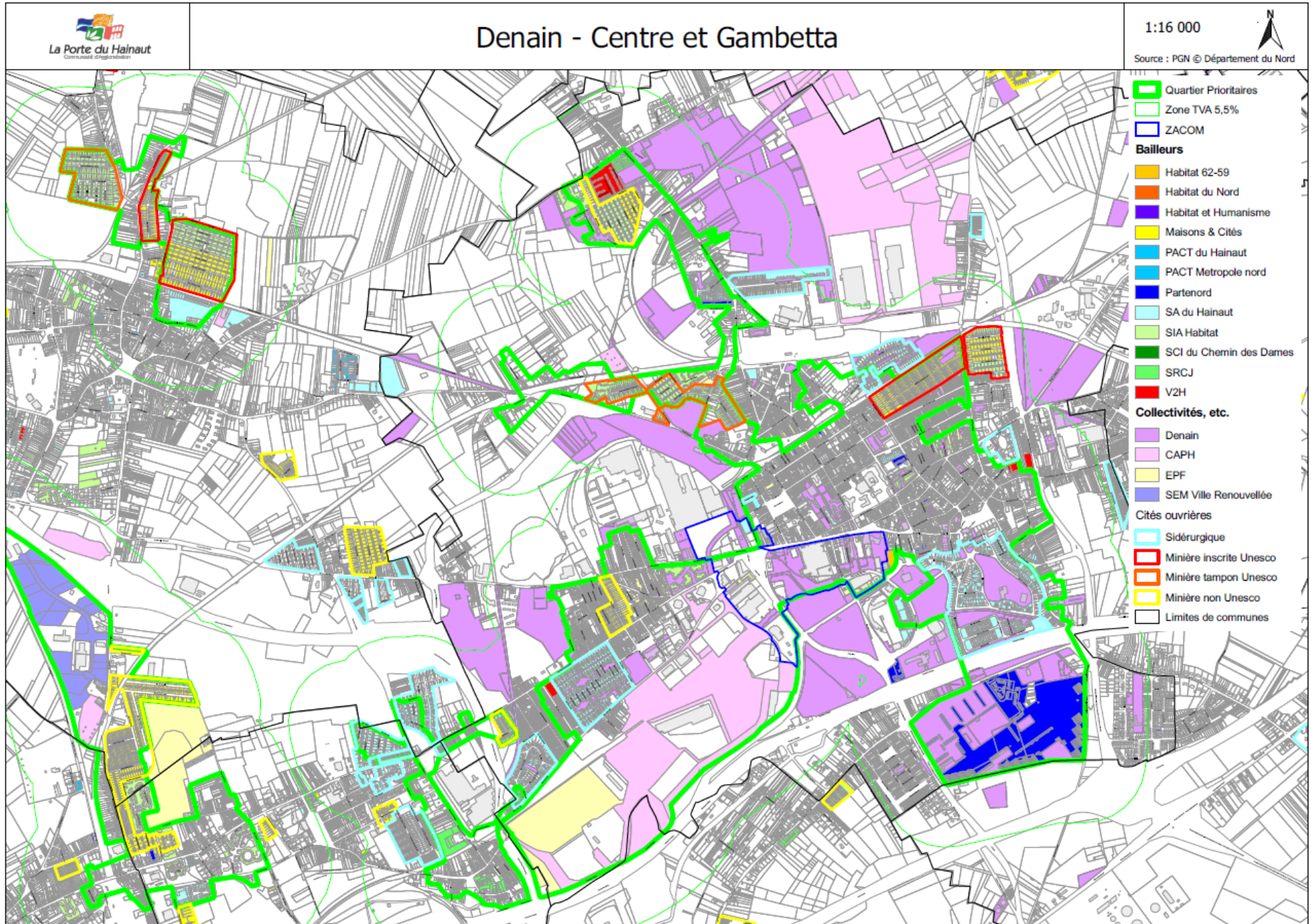
Les logements se répartissent de la manière suivante :

- (1) La **résidence Jurenil Berthelot** : 80 logements ;
- (2) La **résidence Perrier** : 20 logements individuels
- (3) La **résidence Nelson Mandela** : 75 logements en centre ville (49 collectifs et 26 individuels)
- (4) **L'Abreuvoir** : 26 logements collectifs récents avec la présence d'un gardien
- (5) La **résidence Langevin** : 93 logements dont 81 logements collectifs,
- (6) Le **parc Lebret** : 193 logements (parc lebret 80-81 ; parc lebret 87-91 ; Jean Moulin, rue de la pyramide et rue Stievnard)
- (7) La résidence **Louis Petit** : 14 logements répartis en deux bâtiments. Le bâtiment de 5 logements est vide et mis en vente. Les autres logements sont des logements PLAI gérés au départ par Alter Ego avec un public très marginalisé.
- (8) La **cité Werth** : ancienne cité sidérurgique qui compte environ 220 logements

La SA du Hainaut dispose également de logements dans le diffus. :

- 12 logements individuels sur la cité Martin,
- 5 logements sur la rue Desandrouins,
- 2 logements rue Faidherbe,

En mai 2015, le nombre de logements individuels SA du Hainaut serait de 594 logements.



IV.3. LES PROJETS HABITAT

Les projets réalisés ou en cours

La réhabilitation du patrimoine SA du Hainaut sur le Parc Lebrez vient de se terminer.

Les projets programmés

Sur la base des éléments recueillis auprès des bailleurs, nous relevons les projets suivants :

- (1) : Une intervention sur les parties communes de la résidence des Oyats de SIA Habitat et un projet de réfection complète de la voirie
- (2) : Un projet de réhabilitation thermique sur la cité de Turenne (actuellement : phase d'étude, OS prévu pour décembre 2015) – SIA Habitat
- (3) : Des travaux de couverture concernant 71 logements sur la cité Chabaud Latour Ancienne – Maisons & Cités
- (4) : Le Parc lebrez (SA du Hainaut)
 - o OS pour construire 10 logements de type plein pied type 3 pour faire des mutations
 - o Mise en vente de logements + lots libres
- (5) : La mise en vente du bâtiment Louis Petit composé de 5 logements
- (6) : Une opération de 24 logements locatifs sociaux Partenord Habitat en construction neuve en limite du quartier prioritaire.

Auxquelles s'ajoutent les opérations suivantes (source : ville)

- Opération Casanova
- Foyer de jeunes travailleurs
- Logements Bellevue (SRCJ)
- Logements Faubourg (Foncière logement)
- Ilot Leclerc Nève : construction de 36 logements par SIA Habitat
- Projet Triangle TAFFIN

Des réflexions en cours

La mobilisation du GIRZOM (Groupe Interministériel pour la Restructuration des Zones Minières) pourrait être envisagée sur la cité Chabaud Latour ancienne.



Source : CAPH

V. REGARD SUR LA POPULATION

LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10 600 €	10 700 €	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le quartier en géographie prioritaire CENTRE est situé principalement sur la commune de Denain.

Ce quartier compte **13 980 habitants en géographie prioritaire, répartis sur 5298 ménages** (estimation réalisée par les services de la CAPH).

Cela représente 46% de l'ensemble des habitants en géographie prioritaire de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Au regard des différents indicateurs, il s'agit du **quartier prioritaire le plus en difficulté de l'ensemble de la CAPH**. Les indicateurs y sont alarmants, en particulier les indicateurs de revenus.

Le quartier Denain centre se distingue par :

- Une part importante de jeunes de moins de 14 ans (25.2%),
- Une part importante de ménages de 6 personnes et plus (7.6%),
- Un revenu médian en 2011 particulièrement faible (8000 euros), il est le plus faible de l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Le quartier Denain centre se distingue également par une part très importante de bas revenus en 2011, presque 40%. Il s'agit de la part la plus importante de bas revenus de l'ensemble des quartiers prioritaires de la CAPH (38.7%).

Cette proportion est nettement plus élevée que la plupart des autres territoires retenus en géographie prioritaire.

Denain centre se démarque également par un indicateur de dispersion du revenu par unité de consommation nettement supérieur aux autres quartiers prioritaires (135).

Définitions :

L'indicateur de dispersion est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

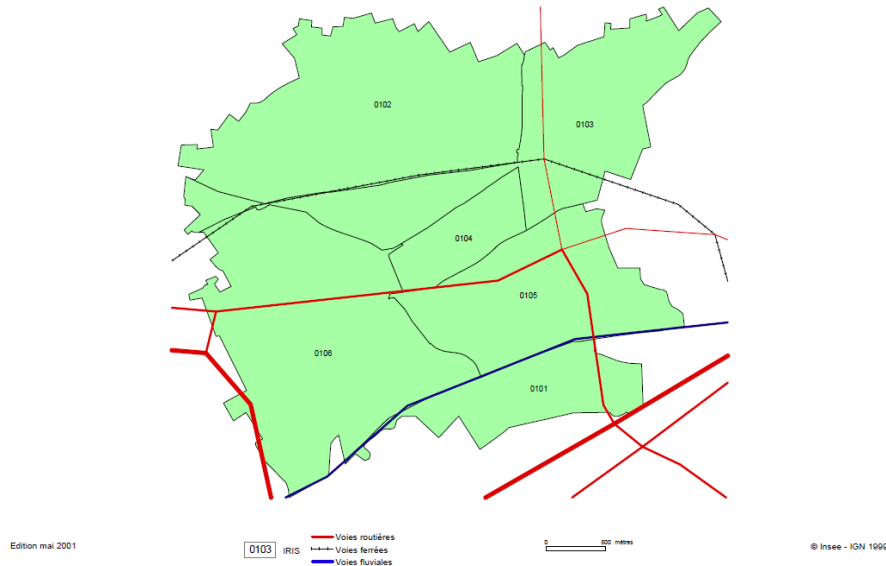
Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.

Plan d'assemblage IRIS 2000 ©

DENAIN - 59172

1/7



Edition mai 2001

© Insee - IGN 1999

V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

Code	Nom du quartier prioritaire	Numéro de l'IRIS	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS	Nombre d'habitants sur l'iris
QP059050	Centre	591720106	Nouveau Monde	37.3%	4368
		591720105	Centre ville Sud	21.4%	4294
		591720104	Centre ville Nord	14.1%	3862
		591720101	Faubourg du Château	11%	2866
		591720102	Bellevue	8%	2106
		591720103	Couture et Turenne	6.9%	2855

Le quartier Denain Centre regroupe plusieurs IRIS différents repris dans le tableau ci-contre. 98.7 % de la surface du quartier prioritaire Centre est contenu dans ces différents IRIS sur la commune de Denain.

37.3% de la surface du quartier est contenu dans l'iris Nouveau Monde.

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Centre - Nouveau Monde	Centre - Centre ville Sud	Centre - Centre ville Nord	Centre - Faubourg du Château	Centre - Bellevue	Centre - Couture et Turenne	Ville de Denain	CAPH
0-14 ans	1109 (25%)	1064 (25%)	952 (25%)	682 (24%)	515 (24%)	634 (22%)	4956 (24%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	921 (21%)	961 (22%)	753 (19%)	610 (21%)	411 (20%)	516 (18%)	4172 (21%)	29727 (19%)
30-44 ans	759 (17%)	759 (18%)	634 (16%)	555 (19%)	470 (22%)	561 (20%)	3739 (18%)	30857 (20%)
45-59 ans	845 (19%)	825 (19%)	708 (18%)	428 (15%)	401 (19%)	578 (20%)	3785 (19%)	31343 (20%)
60-74 ans	475 (11%)	420 (10%)	348 (9%)	330 (12%)	208 (10%)	356 (12%)	2138 (11%)	19155 (12%)
75 ans et plus	258 (6%)	265 (6%)	468 (12%)	262 (9%)	100 (5%)	210 (7%)	1562 (8%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	4368 (100%)	4294 (100%)	3862 (100%)	2866 (100%)	2106 (100%)	2855 (100%)	20351 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Presque un quart de la population âgée de moins de 14 ans sur Denain

24% de la population de Denain est âgée de moins de 14 ans (contre 21% sur l'agglomération et 20% sur l'ensemble de la Région Nord Pas de Calais).

La part des moins de 14 ans sur l'IRIS Couture et Turenne est légèrement plus faible que sur les autres IRIS du quartier Centre.

Les IRIS centre ville Nord et Faubourg du Château concentrent une part plus importante de 75 ans et plus (respectivement 12 et 9 %, contre 8% sur la commune de Denain et la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

	Ménages 1 personne	Ménages couples sans	Ménages couples avec	Ménages familles	Ménages autres sans	Nombre de ménages
Centre - Nouveau Monde	426 (26%)	368 (23%)	525 (32%)	259 (16%)	39 (2%)	1617
Centre - Centre ville Sud	555 (33%)	386 (23%)	488 (29%)	237 (14%)	32 (2%)	1699
Centre - Centre ville Nord	505 (35%)	265 (19%)	428 (30%)	188 (13%)	41 (3%)	1428
Centre - Faubourg du Château	306 (29%)	244 (23%)	362 (34%)	130 (12%)	21 (2%)	1064
Centre - Bellevue	158 (23%)	158 (23%)	286 (42%)	76 (11%)	9 (1%)	686
Centre - Couture et Turenne	299 (28%)	246 (23%)	366 (34%)	120 (11%)	37 (3%)	1069
Ville de Denain	2250 (30%)	1667 (22%)	2454 (32%)	1011 (13%)	180 (2%)	7562
CAPH	15806 (27%)	14765 (26%)	19371 (34%)	6235 (11%)	1391 (2%)	57568
Région Nord Pas de Calais	501 783 (30,5%)	425 603 (25,9%)	511597 (31,1%)	163929 (10%)	39716 (2,4%)	1642629
France métropolitaine	9216242 (34%)	7349909 (27,1%)	7484787 (27,6%)	2341255 (8,6%)	714324 (2,6%)	27106516

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en %)
Centre - Nouveau Monde	649	45,3%	866	66,3%
Centre - Centre ville Sud	675	46,7%	924	71,9%
Centre - Centre ville Nord	497	42,4%	752	69,2%
Centre - Faubourg du Château	418	47,3%	611	73,3%
Centre - Bellevue	304	42,0%	453	67,9%
Centre - Couture et Turenne	462	50,4%	626	70,0%
Ville de Denain	3005	45,7%	4232	69,7%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%
Région Nord Pas de Calais	829054	62,1%	965778	73,9%
France métropolitaine	14059252	68,6%	15243556	75,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Des disparités importantes selon les iris observés sur Denain

En 2010, la ville de Denain comptabilise 30% de ménages composés d'une seule personne, ce qui est supérieur de 3 points à la moyenne de l'EPCI.

Deux iris se distinguent avec une proportion plus élevée : Le centre ville Sud avec 33% et le centre ville Nord avec 35%.

Les familles monoparentales sont surreprésentées dans les iris du Nouveau Monde et Centre ville Sud (avec respectivement 16% et 14% contre 13% sur la ville de Denain et 11% sur l'ensemble de la CAPH).

L'iris Bellevue concentre quant à lui une proportion de couples avec enfants supérieure de 10 points à la moyenne de la commune de Denain.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de ménages d'une personne est de 30.5%.
- La part des couples sans enfants est de 25.9%
- La part des couples avec enfants est de 31.1%
- La part de familles monoparentales est de 10%.

Moins d'une femme sur deux présente sur le marché du travail

En 2010, 45.7% des femmes de 15 à 64 ans de la commune de Denain sont présentes sur le marché du travail (soit elles ont un emploi, soit elles en cherchent un).

Cette proportion est nettement plus faible que sur l'ensemble de l'agglomération (58.1%, soit 12.4 points de moins).

Certains IRIS se démarquent avec un taux d'activité encore plus faible: l'IRIS centre ville Nord et l'IRIS Bellevue avec respectivement un taux d'activité féminin de 42.4% et 42%.

69.7% des hommes de Denain sont présents sur le marché du travail (contre 74.2% sur l'agglomération, soit - 4.5 points). Le taux d'activité masculin est plus faible sur les IRIS Nouveau monde (66.3%) et Bellevue (67.9%).

A noter que concernant les 15-24 ans, les écarts entre la commune et l'agglomération se réduisent :

- Le taux d'activité féminin est de 33.1% sur Denain, contre 38.6 à l'échelle de l'agglomération.
- Le taux d'activité masculin est quant à lui de 47.8% contre 49.2% sur l'agglomération.

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Centre - Nouveau Monde	69	20,8%	69	23,1%
Centre - Centre ville Sud	45	14,3%	76	25,1%
Centre - Centre ville Nord	34	11,9%	53	20,6%
Centre - Faubourg du Château	35	17,7%	42	20,6%
Centre - Bellevue	30	17,6%	44	30,6%
Centre - Couture et Turenne	34	22,3%	44	21,4%
Ville de Denain	248	17,0%	328	23,2%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%
Région Nord Pas de Calais	694668	52,0%	822513	62,9%
France métropolitaine	12314018	60,0%	13591471	67,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Centre - Nouveau Monde	69	20,8%	69	23,1%
Centre - Centre ville Sud	45	14,3%	76	25,1%
Centre - Centre ville Nord	34	11,9%	53	20,6%
Centre - Faubourg du Château	35	17,7%	42	20,6%
Centre - Bellevue	30	17,6%	44	30,6%
Centre - Couture et Turenne	34	22,3%	44	21,4%
Ville de Denain	248	17,0%	328	23,2%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%
Région Nord Pas de Calais	68280	25,0%	85722	30,6%
France métropolitaine	1134255	29,8%	1411125	36,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un tiers des femmes sont en emploi sur Denain

En 2010, 31.7% des femmes de 15 à 64 ans vivant sur Denain sont en emploi (soit 15.2 points de moins par comparaison à l'agglomération).

De même, 51.2% des hommes sont en emploi (soit 10.5 points de moins par comparaison à l'ensemble de l'agglomération).

Certains IRIS se démarquent avec des taux d'emploi encore plus faibles :

- L'Iris Nouveau Monde avec un taux féminin de 29.3% et un taux d'emploi masculin de 46.3%,
- L'iris Centre Ville Nord avec un taux d'emploi féminin de 28.3% et un taux d'emploi masculin de 46.9%.

A l'inverse, les taux d'emploi sont nettement plus élevés sur l'IRIS Couture et Turenne.

Un taux d'emploi faible chez les jeunes

En 2010, 17% des femmes et 23.2% des hommes de 15 à 24 ans, présents sur le marché du travail et vivant à Denain, sont en emploi (soit respectivement 6 et 7.4 points de moins par comparaison à la moyenne de l'agglomération).

A l'échelle des Iris, les iris centre ville nord, et centre ville sud se démarquent particulièrement au regard du faible taux d'emploi des jeunes femmes (respectivement 11.9% et 14.3% des jeunes femmes en emploi).

Chez les jeunes hommes, ce sont les iris centre ville nord et faubourg du château qui se distinguent avec un taux d'emploi de 20.6%.

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15- 64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15- 64 ans)	%
Centre - Nouveau Monde	230	35,4%	261	30,2%
Centre - Centre ville Sud	202	30,0%	217	23,5%
Centre - Centre ville Nord	165	33,2%	243	32,3%
Centre - Faubourg du Château	152	36,5%	194	31,7%
Centre - Bellevue	69	22,7%	81	17,9%
Centre - Couture et Turenne	106	22,9%	126	20,1%
Ville de Denain	924	30,8%	1122	26,5%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%
Région Nord Pas de Calais	134656	16,2%	143540	14,8%
France métropolitaine	1751546	12,4%	1658377	10,8%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Centre - Nouveau Monde	388	24,4%	304	22,4%
Centre - Centre ville Sud	549	34,7%	385	29,6%
Centre - Centre ville Nord	628	41,8%	436	39,0%
Centre - Faubourg du Château	233	22,6%	219	23,7%
Centre - Bellevue	297	40,1%	226	34,4%
Centre - Couture et Turenne	405	37,8%	328	34,6%
Ville de Denain	2500	33,3%	1898	30,1%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%
Région Nord Pas de Calais	325950	21,7%	247776	18,4%
France métropolitaine	4386370	18,4%	3777190	17,4%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Des taux de chômage élevés

En 2010, 30.8% des femmes de 15 à 64 ans de la commune de Denain sont à la recherche d'un emploi (soit 11.5 points de plus par rapport à l'ensemble de l'agglomération).

La tendance est similaire chez les hommes avec un taux de chômage de 26.5 % sur la commune (soit 9.6 points de plus par rapport à l'agglomération).

Les IRIS Nouveau Monde et Faubourg du Château ont un taux de chômage féminin supérieur à 35% (respectivement 35.4% et 36.5%).

Le taux de chômage masculin des IRIS Nouveau Monde, Centre ville Nord et Faubourg du Château est supérieur à 30%.

Une part de non diplômés élevée sur les iris centre ville Nord et Bellevue

En 2010, 33.3% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant à Denain sont sans diplôme.

Cette proportion est supérieure de 7.4 points à celle de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Les IRIS centre ville Nord et Bellevue se démarquent particulièrement avec une part de non diplômées supérieure à 40% chez les femmes.

30.1% des hommes de la commune sont non diplômés (9.1 points de plus qu'à l'échelle de l'agglomération).

Sur l'IRIS centre ville Nord, la proportion s'élève à 39%.

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Centre - Nouveau Monde	32	2,0%	33	2,5%
Centre - Centre ville Sud	75	4,8%	67	5,2%
Centre - Centre ville Nord	39	2,6%	30	2,7%
Centre - Faubourg du Château	23	2,2%	37	4,0%
Centre - Bellevue	12	1,7%	14	2,1%
Centre - Couture et Turenne	32	3,0%	41	4,3%
Ville de Denain	214	2,8%	222	3,5%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%
Région Nord Pas de Calais	131614	8,7%	142605	10,6%
France métropolitaine	2908899	12,2%	3058542	14,1%

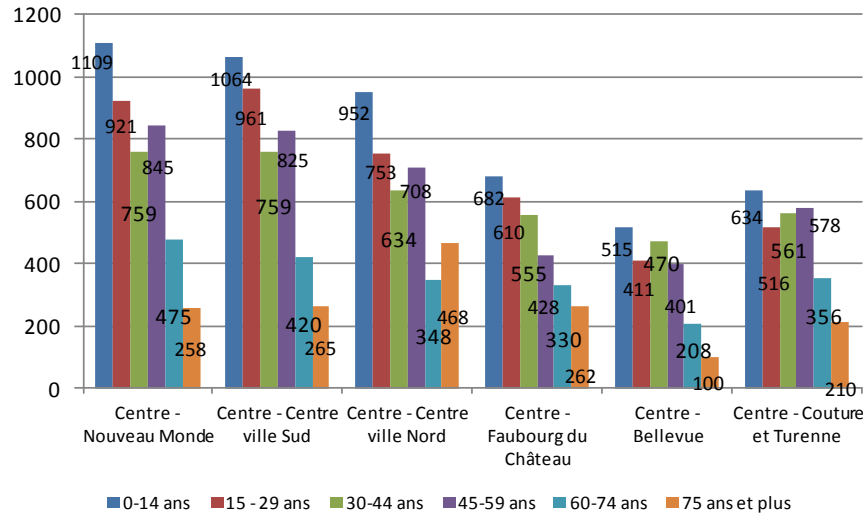
Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part de hauts niveaux de formation également plus faible

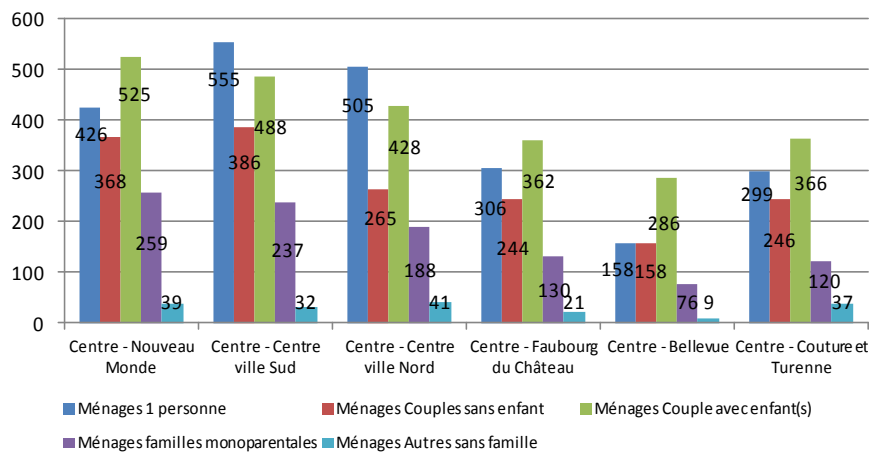
En 2010, seulement 2.8% des femmes de Denain sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (contre 5.6% à l'échelle de l'agglomération). Chez les hommes, la proportion est légèrement supérieure (3.5%) mais l'écart avec l'ensemble de l'agglomération est également constaté.

L'IRIS centre ville Sud se démarque avec une part de hauts niveaux de formation plus élevée qui se rapproche de la tendance au niveau de l'agglomération (4.8% chez les femmes et 5.2% chez les hommes).

Répartition de la population des iris de Denain selon l'âge en 2010



Répartition des ménages de Denain selon la composition familiale en 2010



V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER DENAIN CENTRE

Denain centre est le quartier prioritaire le plus en difficulté sur la CAPH. Tous les indicateurs sont alarmants.

Nous retenons ...

- Le revenu médian en 2011 est le plus faible (8 000 euros) et la part des bas revenus la plus élevée (38.7%).
- ¼ de la population a moins de 14 ans (25,2%)
- 7.6% des ménages sont composés de plus de 6 personnes. : C'est l'un des 4 quartiers QPV où la part des grands ménages est la plus élevée.

Mais aussi en tendance, au regard des analyses à l'échelle des IRIS :

- Les IRIS Centre Ville Nord et Faubourg du Château apparaissent plus vieillissants (12% et 9% de plus de 75 ans),
- L'iris Couture et Turenne concentre une part plus faible de moins de 14 ans (22%),
- Sur la commune : moins d'une femme sur deux est présente sur le marché du travail (soit 12.4 points de moins que sur l'ensemble de l'agglomération),
- Les taux d'activité masculin sur les iris Nouveau Monde (66.3%) et Bellevue (67.9%) se situent dans les taux les plus faibles des quartiers en géographie prioritaire.
- Une femme sur trois est en emploi sur la commune de Denain
- Un homme sur deux est en emploi sur la commune de Denain
- Les iris Nouveau Monde et Centre ville Nord concentrent les taux d'emploi les plus faibles
- Un taux de chômage élevé sur Denain et en particulier sur les iris du Nouveau Monde, et Faubourg du Château (+11.5 points pour les femmes par rapport à l'agglomération et + 9.6 points)
- Une part de non diplômés élevée en particulier sur les iris Centre ville Nord et Bellevue.

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projet politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire** par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Les problématiques sont communes au Denaisis : « Lourches, Escaudain, Denain. C'est la priorité »

« Une **part importante de femmes isolées**, dépassées, au bord du gouffre, amenées à assumer seules des enfants, sans moyens. Elles subissent parfois des pressions du voisinage voire de jeunes et font l'objet de brimades »

« La **recomposition – la décomposition familiale...** c'est la normalité »

« Leurs préoccupations c'est la **survie au quotidien** »

« Comment ils vont faire pour payer la grosse facture qui est arrivée ? »

« Les violences conjugales, la précarité financière, la santé, les Minima sociaux, Dès qu'il y a une grosse facture, on ne s'en sort plus. Sur le secteur on aide pour des choses basiques »

« Le **cumul des problématiques santé**, la santé est un enjeu également important »

« La force de ces secteurs, c'est une plus grande solidarité. Ça se fait souvent d'être aidé par sa voisine. »

La mobilité : « On a des difficultés à les mettre en mouvement. Quitter le territoire, ce n'est pas évident pour eux ».

Des enjeux liés à la protection de l'enfance : « A Denain, on compte 200 enfants placés c'est énorme ». « A Escaudain, entre 20 à 25 enfants placés »

Le problème de la jeunesse, « Sous diplômée et en exclusion »

« A l'âge de 18 ans une bouche à nourrir c'est dur et donc ils entrent tôt dans l'exclusion »

« Le FJT, c'est un bouffée d'air.. Il y a une trentaine de places rue du Crinquet à Denain »

« Ce qu'il y a de positif c'est une vraie prise en compte des politiques, et des habitants de la difficulté de la jeunesse ».

« La politique Jeunesse c'est un mille feuilles. On aurait une vraie plus value à concilier une véritable attention vis-à-vis des jeunes »

« Des jeunes qui ont faim. « Il faudrait une banque alimentaire pour les jeunes »

« Les jeunes ne vont pas aux restos du cœur. Là ça manque ».

« Midi partage c'est bien... Mais il n'y a rien sur le denaisis... il faut qu'ils viennent à Valenciennes »

« Les jeunes vont se laver où ? Au point d'eau avec les SDF ! »

« Il faudrait un équivalent de l'accueil point jeunes AJAR de Valenciennes »

« Il faut des outils spécifiques en direction des jeunes »

« Un travail expérimental sur la jeunesse ? ... des réponses mutualisées ? »

« Les **conditions de logement**, ça reste quelque chose d'important avec des passoires thermiques »

« Les aides FSL 2014 (accès – maintien – énergie) sont en augmentation avec un pic sur l'énergie avec +/-150 aides sur Denain, +/- 100 aides sur Escaudain et +/- 80 aides sur Lourches ».

« On constate également des situations de communautarisation importantes sur certains secteurs de Denain, ce qui pose la question du vivre ensemble ».

Les publics spécifiques sur le denaisis :

Les questions de l'intégration des Roms et des gens du voyage semblent être récurrentes à Denain, avec des enjeux de vivre ensemble et de représentations sociales attachées à ces communautés :

« Des familles ROMS se retrouvent dans le parc privé...On dénombre une vingtaine de familles environs sur Denain »

« Moins de 5 familles Roms sont sur Escaudain logés dans du dur. »

« La cohabitation avec le voisinage est difficile avec la présence de nombreux enfants, une vie collective, d'autres langues. Ce sont des publics qui en font fuir d'autres. Aujourd'hui on entend des discours décomplexés. Quand les roms viennent en permanence à Escaudain les autres attendent dehors »

« Il n'y a pas de problématiques de Migrants en situation irrégulières repérées sur le Denaisis »

« Les jeunes migrants, ils s'arrêtent plutôt à Valenciennes »

« Ils sont présents depuis longtemps mais on ne peut pas constater un afflux important. Ils doivent participer aux indicateurs sociaux et économiques. Les petites sœurs des pauvres sont implantées en centre ville et nous renvoient qu'ils sont soumis à beaucoup de demandes: elles soignent les enfants roms. Ils arrivent dans les logements insalubres. On a fait des opérations coup de poing. On s'est aperçu qu'ils sont bien tenus ! »

Des ressources mobilisables ...

« On a de la chance : on a des gens très engagés. L'Education Nationale par exemple est bien engagée sur nos secteurs »

« A Denain, il y a une dynamique. Il y a des choses qui bougent avec une mobilisation des équipes de la ville et des partenaires. »

Sur la population

« On a une étude sociale en cours. Le diagnostic est clair, on est de plus en plus pauvre, les plus riches partent et ceux qui arrivent sont plus pauvres. »

« On a une grosse population très jeune. »

« Et une population captive qui ne bouge pas ! La rotation est de 40% tous les 5 ans sur les villes similaires. Sur Denain c'est 85%. »

« On conçoit la politique de la ville comme une politique d'insertion, de lutte contre les exclusions... mais nous on n'a plus de tissu intégrateur. Il y a l'effet masse ! »

Sur l'habitat

« Du marchand de sommeil, on en a partout ... et depuis toujours. »

« Il faudra qu'on développe un volet incitatif... Il faut renouveler une politique de réhabilitation avec des objectifs qualitatifs. Avec Mousseron : il y avait une concentration de situations d'insalubrité. »

Sur l'insertion

« Il y en a pas mal, des associations, des choses qui se mettent en place même si on a perdu l'association de l'ADASE au faubourg. »

« Au faubourg Duchateau, on a réussi l'application des clauses d'insertion (le PLIE est un acteur essentiel) : avec la proposition de généraliser ça à l'ensemble de la ville. Il faut regarder sur quels marchés on peut l'étendre. »

« Il y a des solutions à apporter pour repérer les publics. »

« La ruche d'entreprises est un atout aussi, avec des acteurs qui créent de l'émulation sur l'accompagnement de projet. »

« On a beaucoup d'acteurs : associations et autre... »

« On va expérimenter l'application des clauses d'insertion ... réunion prochaine pour généraliser sur les marchés de la ville ? On y réfléchit ... avec le PLIE, ils font un travail remarquable. »

« Avant les marchés de travaux, on a évalué les métiers possibles et les compétences sur les quartiers : avec l'idée qu'on pourrait garder des gens ... dans une logique de parcours. »

« On a des associations : initiatives et emploi, BGE, chambre de commerces ... la ruche d'entreprises aussi. Tout ça crée un ensemble d'acteurs qui génèrent de l'émulation ! »

Sur les services de proximité et l'accompagnement social

« On se pose des questions sur la place des **maisons de quartier** portées par les centres sociaux : quelle place ont-ils dans un dispositif plus large ? Le sujet n'est pas facile ... Mme le Maire n'est pas opposée à développer des Maisons de Quartier sur le centre ville et le nouveau monde, mais elles ne seraient pas gérées par les centres sociaux. »

« Une difficulté à Denain : c'est le rapport aux associations, comment on conventionne ? Sur quels objectifs ? »

« Ca manque de démarche qualité. »

« On est souvent dans la réponse immédiate permanente »

Sur la petite enfance, jeunesse et l'Education

« On a un DRE (dispositif de réussite éducatif) . Le nombre d'enfants accompagner est énorme ! »

« On a une politique jeunesse très développée : avec des centres, la réforme des temps, un lieu d'accueil et l'idée d'en ouvrir un par quartier »

« On a un dispositif de réussite éducative qui vivote, avec un turn over en terme d'ingénierie.... »

« Il y a un nombre énorme d'accompagnements réalisés...La politique jeunesse est très développée sur Denain. On a mis en place d'un PEG et des nouveaux rythmes scolaires, des politiques de loisirs, un LAEP qui vient d'ouvrir, souhait d'en ouvrir un par quartier »

« On vient de créer un RAM... trois structures d'accueil pour un total de 75 places...il y a des besoins sur la petite enfance. C'est un sujet stratégique en matière de diversification du peuplement, c'est important ! »

Sur la santé

« On a un Contrat Local de Santé avec une coordinatrice et une médiatrice santé...et une chargée de mission santé et un atelier santé ville (déclinaison CLS) »

Les commerces comme vecteurs de développement et d'attractivité

« Le commerce est un vecteur fort sur Denain ... on ne peut pas imaginer un projet de ville pour redresser la ville sans interconnecter les stratégies d'habitat et les stratégies d'attractivité de la ville »

Du point de vue des bailleurs, certains patrimoines sont identifiés comme présentant des difficultés accrues

« Sur la **cité Werth**, on a de la délinquance sur la voie publique et des problèmes d'appropriation de certains jardins »

« Sur **Louis Petit** on a deux bâtiments, des anciennes maisons divisées en appartement... On met en vente... à l'origine quand on a racheté ces logements, il y avait Alter Ego qui gérait et accompagnait ... c'était un public très marginalisé sur ce site ! On a travaillé pour trouver des solutions, ça va mieux mais c'est difficile de relouer, ça n'a pas d'attractivité.... On a un enjeu de peuplement à avoir sur ce site ! »

« Sur **Nelson Mandela**, on a eu des soucis l'année dernière ... des incendies ... »

« Les **Oyats** (sur le quartier Bellevue), c'est un collectif qui ne vit pas très bien, voire pas bien du tout. On a un souci de sécurisation, on a un gardien qui vit là pourtant ... »

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

« Et un pôle enfance jeunesse...Il y a un besoin de diversification avec la question de la petite enfance. C'est un service limité malgré la création d'un relais d'assistantes maternelles. La question des modes de garde de la petite enfance est importante. Il y a des besoins sur la petite enfance. C'est un sujet stratégique en matière de diversification du peuplement, c'est important ! »

« Les équipements culturels et sportifs sont des atouts. C'est une stratégie à avoir sur le Denaisis, sur la programmation ! »



Théâtre municipal de Denain



Les galeries Picasso

Liste des équipements en quartier vécu

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus au titre de la politique de la Ville.

Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent aux acteurs situés hors du quartier prioritaire de bénéficier de crédits spécifiques si leur action impacte majoritairement les habitants de ce quartier.

Sur la commune de Denain, **tous les équipements de la ville sont concernés.**

VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

La ville de Denain dispose de nombreux équipements et services.

Sans décrire l'ensemble des équipements structurants, il convient de pointer **la présence du centre Hospitalier au cœur du site**, reconnu par tous comme un équipement de grande qualité et au rayonnement bien au delà du site.

Lors de l'entretien avec la commune de Denain, celle-ci a mis en avant **les équipements et services liés à la jeunesse, au sport et à la culture comme autant d'atouts à développer afin d'améliorer l'attractivité et la mixité à Denain.**

Parmi eux, nous recensons :

- Les équipements culturels :

- Le théâtre municipal, classé au répertoire des bâtiments historiques
- La médiathèque Jacques Prévert
- Le musée d'archéologie et d'histoire locale, situé dans l'ancienne mairie
- L'école d'arts plastiques où plusieurs disciplines sont enseignées : Graphisme, couleur, volume, sérigraphie, gravure, aérographie, infographie
- Le conservatoire municipal, où sont enseignés la musique, le chant et l'art dramatique
- Les galeries Picasso, qui comprennent deux salles réparties sur deux étages et constituent l'un des plus grands lieux d'exposition de la région. Depuis la restructuration des établissements culturels de Denain, entreprise en 2008, les Galeries Pablo Picasso ont récemment été rattachées à l'Ecole municipale d'Arts plastiques. Celle-ci a pour mission de développer et de coordonner dans les années futures, une nouvelle dynamique autour d'expositions et d'une réflexion de l'approche des Arts visuels.

La géo localisation précise des équipements est disponible à la CAPH mais ne peut être intégrée dans le présent document, faute de lisibilité.



La maison du vélo



Le complexe sportif de Denain

D'autres ressources mobilisables localement

Des adultes relais pour développer la médiation dans la proximité

Sur la ville de Denain, 7 adultes relais sont mobilisés sur le territoire :

- 2 adultes relais en médiation sociale (portage Ville)
- 2 adultes relais en médiation sur l'absentéisme scolaire (portage ville)
- 1 adulte relais en médiation sportive en direction de la jeunesse – portage ville
- 1 adulte relais en médiation santé dans le cadre de l'atelier Santé Ville (portage ASV-Etat)
- 1 adulte relais en médiation scolaire sur le collège Turgot et les écoles rattachées au secteur (portage Siteo)

(Source : Mission politique de la Ville préfecture du Nord au 15 janvier 2015)

Zoom sur l'offre en Hébergement sur le Denaisis

Sur la ville de Denain, une offre en hébergement d'urgence est repérée :

L'association « entraide denaisienne » :

- 1 foyer de stabilisation « le triangle » (24 places) ouvert en 2013
- 3 maisons (21 places) pour l'accueil des femmes et enfants victimes de violences conjugales (2 boulevard Kennedy, 1 Faubourg Duchâteau)
- 1 foyer de Jeunes Travailleurs géré par l'association Prim'toit (33 Rue du Crinquet)
- Une résidence sociale « Le chemin » (35 studios autonomes)
- 1 foyer pour la Jeunesse (gestion Alter Egau)

A noter également une résidence sociale « La chrysalide » à Louches (35 places)

- Les équipements dédiés aux pratiques sportives :

- Le stade Bayard
- Le stade Léo Lagrange
- Le stade Jean Werth
- Le stade Barbusse
- Le stade Villars
- Le stade Fernand Sastre
- Le complexe sportif de Denain
- Le complexe de tennis
- La salle des fêtes municipale, avec plusieurs salles dédiées à la pratique sportive (danse, fitness).
- L'ancienne école de musique, avec un espace équipé de 4 billards à l'étage
- Le centre Nautique Gustave Ansart
- La maison du vélo, avec trois salles accueillant les différentes associations cyclistes de Denain.
- La salle Nelson Mandela, avec un espace dédié au Yoga
- La maison de quartier Solange Tonini, avec un espace dédié à la gymnastique
- Le parc Emile Zola
- Le parc Lebret, avec un étang de 800 m² dédié à la Pêche

- Une aire d'accueil des gens du voyage (24 places)

La commune de Denain a entamé un **processus de réflexion** sur la réorganisation de ses équipements et services proposés à la population en pôles dans l'optique de **mutualiser les moyens** et pour permettre des économies d'échelle.

La commune souhaite également **réformer sa politique d'accompagnement social** en l'incluant une condition dans l'attribution des aides. En effet, **l'ayant droit devra s'inscrire dans une démarche d'insertion**.

« Et l'idée de la création d'un pôle social. L'idée est d'arrêter la consommation de l'accompagnement social mais avoir un accompagnement axé sur l'insertion et conditionné à minima dans un parcours d'insertion. L'idée c'est de limiter l'accès aux gens qui sont dans une démarche d'insertion. Ça doit être formalisé dans le contrat de ville »

« Il y a des questions qui se posent : car on a des charges de fonctionnement, il y a des économies à faire. On se demandait si on ne pouvait pas envisager le regroupement de l'école de musique et des arts plastiques ? »

VII.1. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens.

Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

La participation des habitants : la constitution de 5 conseils consultatifs de secteur

Le conseil municipal du mercredi 02 juillet 2014 a validé le principe de création de Conseils Consultatifs de Secteur selon des périmètres définis. Une charte des Conseils Consultatifs de quartier a été approuvée ce même jour, elle définit la composition et les modalités de fonctionnement de ces instances.

Cinq conseils consultatifs de secteur ont été créés selon cinq zones géographiques : la Bellevue, le Parc Lebret, centre-ville, Chabaud-Latour et Vieux Denain, Nouveau Monde et Faubourg Duchateau.

Chaque instance est dotée d'un référent – un(e) élu(e) du groupe majoritaire du conseil municipal – qui partage la présidence d'un « conseil consultatif de quartier » avec un(e) habitant(e).

Ces **groupes de réflexion** ont vocation à être force de proposition.

Les conseils ont pour objectifs de formuler des avis et des propositions sur tout sujet concernant le cadre de vie (environnement, aménagements, circulation...), la sécurité des biens et des personnes, le logement, l'animation du quartier et la vie associative.

Ils se réunissent au moins trois fois dans l'année sur leur initiative ou à la demande de la ville et chaque fois qu'un projet ou sujet le nécessite.



« Au-delà des conseils citoyens, on est porteurs de démarches participatives sur des gros projets ... sur faubourg Duchâteau, sur Basly qui est une démarche qui se prolonge aujourd'hui. La semaine dernière, on a fait un atelier sur les modalités d'aménagement des rues »

« Techniquement on pense que sur des démarches de participation, on a besoin d'avoir un animateur qui fasse l'interface entre habitants, élus, techniciens. Nous allons nous orienter sur une logique d'ateliers »

Chaque conseil de quartier devait être composé de **trois collèges validés par le conseil municipal** :

- Un « collège d'habitants motivés » domiciliés dans le secteur concerné et ayant fait acte de candidature.
- Un « collège de personnalités qualifiées » représentant le monde économique comme les entreprises, et commerces dont le siège social se situe dans le quartier concerné et ayant fait acte de candidature.
- Un collège de personnes issues des forces vives du quartier comme les associations ayant fait acte de candidature.

Une expérience de coproduction fructueuse déjà entamée sur le secteur de l'îlot Basly

Le quartier du Nouveau Monde, à l'Ouest de Denain est un projet prioritaire pour la ville. En 2008, un premier projet est présenté aux habitants, mais celui-ci est rejeté par les riverains, qui n'avaient pas été suffisamment associés à son élaboration. Dans un souci de prise en compte de la volonté des Denaisiens, et afin d'aboutir à un projet de qualité répondant aux attentes de tous, la ville lance alors une large concertation. Celle-ci a été confiée aux Arpenteurs, et s'est déroulée sur l'année 2011. Elle a abouti à un schéma d'intentions urbaines, coproduit avec les habitants.

La concertation a pris la forme de plusieurs diagnostics en marchant et ateliers, où techniciens, partenaires et habitants pouvaient échanger sur leurs pratiques actuelles du quartier et les enjeux du projet.

Les principes, intentions et volontés des habitants ont été traduits, tout au long de la concertation, en schéma urbain. Cela a permis de définir une nouvelle trame urbaine permettant de traverser le quartier mais aussi de le lier à son environnement, de définir le besoin en espaces publics et leurs usages, mais aussi d'émettre des préconisations concernant le type de bâti, le nombre de logements construits, etc.

Cette concertation a aussi permis de clarifier certains points et de rassurer les habitants sur les conséquences de la mise en œuvre du projet : les questions du relogement, de la gestion quotidienne en attendant la réalisation de l'opération, de l'impact sur les équipements ont notamment été discutées.

Aujourd'hui, le travail de concertation se poursuit dans le cadre de la mission de MOE pour la création des espaces publics du quartier par l'organisation régulière d'ateliers de concertation pour débattre de l'avancée du plan masse.

VIII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Que retenir ?

- Le plus grand site en géographie prioritaire de la CAPH : le site représente 46 % de la population en géographie prioritaire de l'agglomération.
- Un zonage complexe à l'image de la ville qui intègre toutes les problématiques : Parc Minier / Parc privé dégradé voire insalubre / Marchands de sommeil / Division des logements / Cumul des problématiques économiques, sociales et sanitaires.
- L'un des sites avec la plus grande part de parc privé.
- Une position stratégique entre Valenciennes, Douai et Cambrai : Denain est le second pôle de l'agglomération
- Un rôle essentiel en termes de commerces, services et équipements pour le denaisis.

Les atouts- Points forts

- L'ANRU et les projets structurants comme le tramway ou les nouveaux programmes d'habitat témoignent – de façon visible - d'une dynamique amorcée : sur les entrées de ville, sur le Pôle Cail, sur le désenclavement par le travail sur l'armature urbaine entre les quartiers, sur le Faubourg Duchâteau et sur la Bellevue.
- Le repérage de trois secteurs à enjeux pour poursuivre le processus : le Nouveau Monde, le Vieux Denain, le centre-ville.
- Du potentiel foncier maîtrisé.
- Du patrimoine remarquable et des qualités paysagères à valoriser.
- La présence d'une ingénierie de projet :
 - o Des diagnostics urbains et sociaux à l'échelle des quartiers,
 - o Des études réalisées ou en cours qui posent les questions stratégiques.
- Un site retenu dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine : Une opportunité pour poursuivre la stratégie de développement amorcée.
- Un master plan en cours d'élaboration

Les points de vigilance

- Les cicatrices d'un passé industriel révolu (impacts économiques, sociaux, sanitaires, ...).
- Le mécanisme de l'enclavement inversé : « Une ville où le tissu urbain et social intégrateur devient minoritaire ».
- Des indicateurs sociaux qui positionnent le site de Denain comme une priorité.
- Une image négative générale du territoire.
- Une décroissance de population et une pauvreté en augmentation au regard des emménagés récents.
- Un marché immobilier non propice à la diversification.
- La taille du site et le poids de population (14 000 habitants) : un effet masse qui interpelle sur la stratégie à déployer,
- Une part importante du parc privé insalubre qui nécessite un traitement spécifique.

Enjeux stratégiques pour le site

- Se saisir du NPNRU pour innover sur les stratégies de développement au cœur du Denaisis dans une logique inversée aux PRU classiques : Préserver « les enclaves de tissu intégrateur » et valoriser les qualités patrimoniales et paysagères.
- Innover sur les outils incitatifs de l'attractivité pour inverser la spirale négative de paupérisation croissante.
- Innover sur les mesures coercitives en direction des bailleurs privés.
- Soutenir la mobilisation renforcée déjà effective des politiques « curatives » de droit commun et les articuler autour d'une stratégie concertée.
- Déployer un plan stratégique territorial en appui de la stratégie de développement urbaine et sociale en cours de définition : marketing territorial et développement économique.
- Rattacher le site « Gambetta » de Louches au Projet de développement de Denain

